FACULTÉ DE MÉDECINE DE DIJON

ANNÉE 1976 — N° 92

LES ASPECTS MÉDICAUX DE L'HISTOIRE DES BORGIA

Contribution à l'étude de leurs poisons et de leur mort

THÈSE

présentée à la Faculté de Médecine de Dijon
et soutenue publiquement le 12 novembre 1976
pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

par

Gilles MIGNOT

né le 10 juillet 1951 à Le Creusot (Saône-et-Loire)

PERSONNEL DE LA FACULTE

M. J.B.BOUHEY : Doyen
M. A.MARIN : Assesseur
M. R.PUTELAT : Assesseur
M. J.P.DIDIER : Assesseur
M. J.GUERRIN : Assesseur

M. J. GUYOT : Professeur honoraire
M. F. BARON : Professeur honoraire
Mle G.PALLOT: Professeur honoraire

Professeurs titulaires

Anatomie et organogénèse : P.BARRY

Anatomie pathologique : R.MICHIELS

Biochimie : P.PADIEU

Biophysique : P.GAILLIARD

Carcinologie : F.CABANNE, Doyen Honoraire

Clinique chirurgicale : H.VIARD

Clinique médicale : P.CORTET

Clinique obstétricale et gynécologique : J.JAHIER

Clinique médicale infantile : M.ALISON

Clinique neuropsychiatrique : J.BALLIVET

Hépatologie - gastro entérologie : Cl.KLEPPING
Histologie : G.RUCART

Maladies Infectieuses: F.DESTAING

Médecine légale et toxicologie : A.MARIN

Pathologie chirurgicale : C.FERRY

Pathologie médicale : R.PUTELAT

Physiologie : J.KLEPPING

Sémiologie médicale : J.B.BOUHEY

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

Professeurs sans chaire

Biochimie : J.DEDREUX

Carcinologie : J.GUERRIN

Hématologie et maladies du sang : A.DUZER

Médecine préventive et Santé publique, Hygiène : M.CARON

Parasitologie : Mme Y.ROUGET

Chirurgie générale : P.AUPECLE

Radiologie (Radiodiagnostic) : J.P.MABILLE

Maître de Conférences agrégés

Anatomie et Organogénèse : J.M.AUTISSIER

Anesthésiologie : B.CAILLARD

Bactériologie, virologie : A.KAZMIERCZAK

Chirurgie générale : S.BRIET
G.PIGAGNIOL

Chirurgie thoracique et Cardio-vasculaire : M.DAVID

Gynécologie et Obstétrique : J.SALASC
J.P. FELDMAN

Hématologie et Maladies du Sang : J.BONHOMME

Mathématiques, statistiques et informatique Médicale : Mme L.DUSSERRE

Médecine expérimentale, Immunologie : F.MARTIN

Médecine interne : M.GAUDET
P.LOUIS

Néphrologie : G.RIFLE

Neurochirurgie : A.THIERRY

Neurologie : A.DUMAS

Orthopédie, Traumatologie, Chirurgie plastique et reconstructive : P.GRAMMONT

Parasitologie : P.CAMERLYNCK

Pédiatrie et Génétique médicale : J.L. NIVELON

Pharmacologie : A.ESCOUSSE

Physiologie : J.P. DIDIER

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41546819_0009

Pneumologie, Phtisiologie : L.JEANNIN

Psychiatrie : P.TRAPET

Radiologie, radiodiagnostic : M.WEILLER

D.BINNERT

Radiologie, radiothérapie : J.Cl.HORIOT

Rhumatologie : J.STRAUSS

Agrégés libres

Dermatologie, Vénérologie : J.L.CHAPUIS

Ophtalmologie : P.G.MOREAU

La Faculté de Médecine de Dijon déclare que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

JURY DE LA THESE

Président : A.MARIN.

Membres : F.DESTAING.

M.CARON.

A.ESCOUSSE.

P.TOURNOUX.

A la mémoire de mon grand-père maternel.

A mon Epouse.

A mon fils.

A mes Parents.

A mes Beaux-Parents.

Nous dédions cette thèse à Dom Grégoire Poras. Il nous a donné accès à la bibliothèque de l'Abbaye de Solesmes où nous avons consulté la plupart des ouvrages qui composent notre bibliographie. Sans son aide généreuse, un certain nombre de livres anciens, devenus rares, nous seraient restés inconnus.

Nous le remercions ici de ses précieux conseils et de la bienveillance avec laquelle il nous a toujours accueilli.

Nous exprimons notre profonde gratitude au Révérend Père Trovati. Il nous a aidé pour la traduction des documents écrits en latin et en italien. Un certain nombre d'entre eux, rédigés en patois vénitien, ont été traduits en collaboration avec plusieurs médecins de Venise. Nous devons à Mademoiselle Alloing la traduction des dépêches de Giustinian concernant la mort d'Alexandre VI

Que tous soient ici remerciés pour leur précieux concours.

A Monsieur le Professeur A. Marin.

Il nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

Après nous avoir donné le goût de la psychiatrie, il a guidé nos premiers pas dans cette discipline en nous accueillant au sein de l'équipe hospitalière qu'il dirige. Nous avons ainsi bénéficié pleinement de la richesse de son enseignement.

Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde et respectueuse reconnaissance.

A Monsieur le Professeur F. Destaing.

Il nous a inspiré le sujet de cette thèse.

Nous le remercions de la justesse de ses conseils et de la constante gentillesse avec laquelle il nous a guidé dans notre travail.

Nous avons toujours apprécié l'étendue de son savoir et la clarté de son enseignement.

Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

<u>A Monsieur le Professeur M. Caron.</u>

Il nous fait l'honneur de juger cette thèse. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance.

A Monsieur le Professeur A. Escousse.

Il a joué un rôle primordial dans notre orientation vers la pharmacologie.

Nous lui exprimons notre respectueuse reconnaissance.

<u>Au Général P. Tournoux, Professeur Agrégé du Val de Grâce.</u>

Il a manifesté son intérêt pour notre thèse en acceptant de siéger parmi notre jury.

Qu'il trouve ici l'assurance de notre affection.

- AVANT-PROPOS -

Si la Médecine est devenue notre métier de chaque jour, l'Histoire a toujours occupé une place de choix dans nos loisirs. On devine notre enthousiasme lorsque la Faculté de Médecine de Dijon décida de créer un enseignement portant sur les rapports entre l'Histoire et la Médecine et de le confier à Monsieur le Professeur Destaing. Ce Maître, dont nous avons toujours apprécié à la fois la haute compétence médicale et la clarté des exposés, s'est attaché à nous faire mieux saisir le rôle capital des connaissances médicales pour l'interprétation de certains faits historiques. Il nous a donc semblé tout naturel de lui demander de diriger notre travail de thèse.

L'Histoire des Borgia, vue sous l'angle de la Médecine, est passionnante à plus d'un titre. Précisons tout d'abord que seuls nous intéressent ici Rodrigue Borgia le futur pape Alexandre VI, César son fils et Lucrèce sa fille. Pétris d'Antiquités comme tous les italiens cultivés de la Renaissance, ils avaient puisé dans leurs lectures l'art de préparer et d'utiliser les poisons. Ils sont ainsi devenus à tous les trois les plus habiles empoisonneurs de tous les temps.

On peut se demander pourtant si les haines et les jalousies qu'ils ont suscitées n'ont pas contribué à nourrir les nombreuses calomnies qui visent à les accuser de toutes les morts quelque peu mystérieuses survenues au Vatican alors qu'ils y régnaient. La fin d'Alexandre VI, en particulier, a donné lieu à de multiples controverses. Faut-il l'attribuer à une cause naturelle ou y voir l'effet du poison ? Il nous a paru que, dans cette querelle, les historiens avaient peut être trop négligé les dépêches des ambassadeurs, ceux de Venise notamment. Grâce à ces documents on peut dresser un véritable observation clinique de la dernière maladie du souverain pontife et proposer un diagnostic précis.

Le plan de notre thèse découle de ces considérations. Dans une première partie intitulée "l'Héritage", nous étudions l'évolution de la science des poisons de l'Antiquité jusqu'au Moyen Age, le plus souvent à travers des empoisonnements célèbres qui ont sans doute éveillé la curiosité des Borgia. Pour les situer dans le contexte de leur temps, nous rappelons nos connaissances sur les poisons de la Renaissance et, en particulier, la fameuse cantarella.

La deuxième partie, que nous désignons sous le titre " l'Oeuvre", débute par une rapide critique des sources où nous avons puisé. Nous essayons ensuite de raconter la prodigieuse épopée des Borgia depuis la naissance de Rodrigue jusqu'à sa mort, en nous arrêtant, de temps en temps, sur tel ou tel décès mystérieux d'un de ses proches.

La dernière partie concerne leur chute. Nous évoquons rapidement la mort de César qui pose peu de problèmes. Celle de Lucrèce retient davantage notre attention car les documents de l'époque permettent de comprendre la maladie qui l'emporta. La fin d'Alexandre est la plus controversée et la plus intéressante. A t-il été empoisonné lui aussi et victime de la justice immanente ? Son observation nous permettra peut être de répondre.

PLAN DE L'OUVRAGE.

1ère Partie : L'Héritage.

Chapitre 1 : Les poisons de l'Antiquité au Moyen Age.

Chapitre 2 : Les poisons au XVIe siècle. Le poison des Borgia.

Chapitre 3 : L'Etat de l'Italie à la fin du XVe siècle.

2e Partie : L'Oeuvre.

Chapitre 1 : Les Sources.

Chapitre 2 : 1431 - 1492 En attendant la tiare.

Chapitre 3 : 1492 - 1495 Les débuts du Pontificat.
Charles VIII En Italie.

Chapitre 4 : 1495 - 1500 Naissances des ambitions politiques.

Chapitre 5 : 1500 - 1503 Conquêtes et Assassinats.

3e Partie : La Chute.

Chapitre 1 : Mort de César.

Chapitre 2 : Mort de Lucrèce.

Chapitre 3 : Mort d'Alexandre.

PREMIERE PARTIE

L'H E R I T A G E .

CHAPITRE 1

LES POISONS DE L'ANTIQUITE AU MOYEN AGE

Nous avons dit dans notre avant propos qu'une part de la science des Borgia vient de leur connaissance des poisons de l'Antiquité. Les Grecs et les Romains eurent déjà à leur disposition toute une gamme de toxiques. A cette époque, les poisons végétaux étaient de loin les plus répandus et certains de leurs effets déjà décrits avec précision. C'est ainsi que les Grecs connaissaient bien " les vertus dormitives de l'opium ". La célèbre pythie de Delpes, quant à elle, puisait son inspiration dans des émanations d'orge et de laurier. Le plus souvent déjà on utilisait des préparations dans lesquelles entraient plusieurs toxiques. Le népenthès auquel Jason avait eu recours pour endormir le dragon était un mélange de plusieurs plantes, surtout de jusquiame et de mandragore. Ulysse avait eu recours à la même potion pour échapper aux maléfices de Circé. Quand au breuvage de l'oubli qui avait retenu les compagnons d'Ulysse dans l'île des Lotophages on pense qu'il s'agissait de haschich (1).

Le poison noble de l'Antiquité grecque reste néanmoins la ciguë. C'est ce produit qui fut administré à Socrate que le Sénat d'Athènes condamna à mort en 399 av J.C, peu après la guerre du Péloponnèse.

---

(1) Djerba dans le Sud de la Tunisie.

Platon nous a laissé un récit soigneux de l'épisode (1) :

" Déjà le soleil était près de se coucher " Criton, le Gardien, apporta la coupe contenant le poison broyé. " Bois, dit-il à Socrate, et tu marcheras jusqu'à ce que tes jambes te semblent lourdes. Alors, tu te coucheras". Socrate ayant bu la coupe mortelle, marcha donc de long en large en philosophant puis, sentant ses jambes s'engourdir, il s'étendit tout en continuant son discours. Bientôt l'anesthésie et la paralysie gagnèrent les pieds, puis les jambes. Lorsqu'elles atteignirent le coeur Socrate mourut. La fin du célèbre philosophe est d'un stoïcisme impressionnant Elle appelle cependant un certain nombre de commentaires. Après absorption de ciguë, les toxicologues nous décrivent des troubles digestifs importants, des nausées, une diarrhée, des vomissements abondants, des crampes d'estomac très douloureuses. Ils insistent sur les signes neurologiques impressionnants, les convulsions, parfois un délire furieux ou une somnolence qui confine au coma. Ainsi, la mort par la ciguë n'est jamais douce. Le poison versé à Socrate ne contenait pas uniquement de la ciguë. Ce devait être, de l'avis de nombreux spécialistes, un mélange de ciguë et de suc de pavot. La ciguë assurait la fin rapide, le pavot procurait une mort douce. " C'est le plus facile des supplices " disait Xénophon. Ce serait là une explication de la sérénité socratique.

---

(1) Platon Phédon.

Les champignons donnaient des empoisonnements réputés dangereux. On savait déjà qu'il n'en existe qu'un seul capable de provoquer une intoxication mortelle, l'amanite phalloïde. C'est elle qui intervient dans la mort de l'empereur romain Claude. Agrippine ayant résolu de faire périr son mari, " on jeta les yeux sur une femme habile en cet art

" détestable, nommée Locuste, condamnée depuis peu pour empoison-
" nement, et qui fut longtemps, pour les maîtres de l'empire, un
" instrument de pouvoir.
" Le poison fut préparé par les mains de cette femme, et donné
" par la main de l'eunuque Halotus, dont la fonction était de
" servir les mets et de les goûter.
" Le poison fut mis dans un ragoût de champignons, mets favori
" du prince. La stupidité de Claude, ou peut-être l'ivresse en
" déguisèrent l'effet quelque temps. La nature en soulageant ses
" entrailles, parut même l'avoir sauvé. Agrippine effrayée et
" bravant tout parce qu'elle avait tout à craindre s'adressa au
" médecin Xénophon dont elle s'était assuré d'avance la complicité.
" Celui-ci, sous prétexte d'aider le vomissement, enfonça dans le
" gosier de Claude une plume imprégnée de poison subtil, bien
" convaincu que s'il y a du péril à commencer les grands attentats
" on gagne à les consommer " (1) (2).

---

(1) d'autres auteurs prétendent qu'Agrippine et Locuste voyant Claude vomir eurent l'idée de lui administrer un lavement pour "le soulager". En fait le lavement contenait de la coloquinte qui potentialisa les traces d'amanite.

(2) Tacite Annales Livre XII Chap LXVI et LXVII.

Nous voyons une seconde fois cette fameuse Locuste tremper dans un meurtre célèbre. Il s'agit de celui de Britannicus. Ecoutons le récit que nous en a donné Suétone : (1)

" - Jaloux de Britannicus, qui avait une voix plus agréable que la
" sienne et craignant d'autre part qu'il ne le supplantât un jour
" dans la faveur du peuple grâce au souvenir de son père, il (Néron)
" le fit empoisonner. Le poison fut donné par une certaine Locuste,
" qui en avait découvert de toutes sortes, mais comme il agissait
" plus lentement qu'il ne l'attendait, provoquant chez Britannicus
" une simple diarrhée ; il fit venir cette femme et la frappa de
" ses propres mains, en lui reprochant de lui avoir donné une
" médecine au lieu d'un poison ; comme Locuste allégait qu'elle
" lui en avait remis une trop faible dose pour dissimuler un crime
" si odieux, il dit :

" Bien sûr, j'ai peur de la loi Julia (2).

" et il la contraignit à faire cuire sous ses yeux, dans sa chambre,
" un poison aussi prompt que possible et même foudroyant. Ensuite,
" il l'essaya sur un chevreau, mais comme cet animal avait encore
" vécu cinq heures, il le fit recuire plusieurs fois et présenter
" à un jeune porc ; celui-ci étant mort sur le champ, il ordonna
" de porter le poison dans la salle à manger et de le faire boire à
" Britannicus qui dînait avec lui (3). Britannicus étant tombé

---

(1) Suétone.- Vie des douze Césars. Livre VI, chap. XXIII.

(2) La Lex Julia de sicariis promulgée par J.César et dont un article concernait les meurtres par empoisonnement.

(3) Tacite op cit. Livre XIII, chap XVI est plus précis sur la manière dont le poison fut servi. "Un breuvage encore innocent et goûté par l'esclave, est servi à Britannicus, mais la liqueur est trop chaude et il ne peut la boire. Avec l'eau dont on la rafraîchit, on y verse le poison, qui circule si rapidement dans ses veines qu'il lui ravit en même temps la parole et la vie."

" aussitôt après l'avoir goûté Néron dit aux convives que c'était
" une de ses crises habituelles d'épilepsie ; puis le lendemain,
" il le fit ensevelir à la hâte et sans pompe sous une pluie
" torrentielle. Quant à Locuste, pour prix de ses services, il
" lui donna l'impunité, de vastes domaines, et même des élèves".

Ce récit appelle quelques commentaires. Nous voyons tout d'abord la minutie avec laquelle le toxique est élaboré. Nous apprenons même, que l'on eut recours à des expérimentations portant sur diverses races animales. Cela démontre un art consommé en matière d'empoisonnement. D'autre part, nous constatons que la mort de Britannicus fut instantanée, permettant à Néron de se disculper immédiatement en l'attribuant à une crise d'épilepsie. Nombre de toxicologues modernes et parmi eux G.Roux, R.Martin, Hohn Abrest ont retenu cette explication et pensent qu'effectivement Britannicus mourut d'une rupture d'anévrisme au cours d'une crise comitiale. C'est oublier qu'en ce temps là on savait utiliser l'acide cyanhydrique contenu dans les fleurs de pêcher et les noyaux de certains fruits sauvages, pêches, amandes, cerises (1). L'effet de cet acide est quasi instantané et il y a tout lieu de croire que c'est lui qui emporta Britannicus.

---

(1) On a en effet découvert des hiéroglyphes qui font allusion à la fleur de pêcher et à son effet foudroyant.

*
* *

Au contraire des poisons végétaux, les poisons d'origine animale sont peu utilisés dans l'Antiquité. On savait que le sang putréfié des animaux domestiques était extrêmement toxique. En effet, les chimistes nous ont appris depuis que la décomposition des protéines sanguines donne naissance à des acides aminés à peine différents des acides aminés essentiels mais doués d'un haut pouvoir toxique. C'est ainsi que la choline, par simple oxydation, se transforme en muscarine très dangereuse. On retrouve également dans l'histoire de l'Antiquité, de temps à autre, des cas d'empoisonnements par des venins de serpents. Le cas le plus célèbre est celui de Cléopâtre. Sa mort nous a été rapporté par Plutarque qui tenait le récit de Dion Cassius et de Suétone. Nous sommes en 30 av. J.C. à Alexandrie où Antoine s'est réfugié auprès de Cléopâtre. La ville est envahie par Octave après la victoire d'Actium. Se sachant perdus, Antoine et Cléopâtre se suicident. Cette dernière était préparée à cette éventualité. Déjà, des années auparavant, César lui avait dit qu'une reine se devait de savoir mourir. Elle avait donc expérimenté sur des esclaves toute une gamme de toxiques, recherchant celui qui serait susceptible de provoquer sa mort instantanée, sans souffrances et sans détruire sa prodigieuse beauté. On sait qu'Octave devait trouver sa rivale étendue sur un lit superbement parée, avec seulement sur le bras, deux petites plaies distantes de quelques millimètres qu'il fit sucer en vain par des esclaves. Suétone (1) émet l'hypothèse d'une piqûre de vipère (aspis cérastes). Cette explication est aujourd'hui

(1) Suétone.- op cit. Livre 1 Chap. XVII.

abandonnée. En effet, ce venin est douloureux et déclenche un oedème monstrueux avec ecchymoses impressionnantes. C'est un poison cytolytique qui tue par le biais d'une coagulation intra vasculaire disséminée. Il semble, par contre, que l'on puisse attribuer la mort de Cléopâtre à une morsure de Cobra. Ce venin est neurotoxique, paralysant, et donne une anesthésie. Il ne donne ni oedèmes, ni hémorragies. Dans Pline, l'aspis est désigné sous le nom de serpent au cou qui se gonfle, c'est-à-dire de Cobra. Notons d'ailleurs que le Cobra était un serpent sacré qui, prétendait-on, donnait l'immortalité.

Les broyats d'insectes étaient moins connus encore des anciens. Nicandre, disciple d'Hippocrate, nous dit qu'on utilisait surtout la poudre de cantharide. Le broyat de cette mouche mordorée, s'il était réputé aphrodisiaque à dose faible, produisait pour des doses plus importantes une intense congestion de tout l'arbre urinaire et pouvait donner une néphrite souvent mortelle.

Les minéraux étaient très peu utilisés mais l'arsenic était néanmoins déjà connu.

En résumé, l'histoire des toxiques durant l'Antiquité grecque et latine montre surtout l'utilisation presque exclusive des poisons végétaux.

*

* *

Après la chute de l'empire romain, durant la longue période des invasions, les poisons sont relégués au second plan. En effet la mort par empoisonnement paraît trop douce à ces peuples barbares qui déferlent sur l'Europe. Le fer remplace alors la coupe mortelle.

L'utilisation des poisons reparaît au Moyen Age en même temps que celle de toutes sortes de philtres. Le Moyen Age, surtout en son déclin, nourrit pour l'alchimie une véritable passion dont la littérature nous conserve le reflet. Les écrits du temps regorgent de magiciens, enchanteurs, fées ou sorcières qui possèdent le pouvoir de distiller des philtres pour les usages les plus variés. Qu'on se souvienne, simplement à titre d'exemple, de Merlin l'enchanteur, de la fée Viviane et de la mère d'Yseult qui prépara pour sa fille le philtre d'amour que Tristan but par erreur.

Nous avons la chance de posséder un livre du XIIe siècle très intéressant pour notre propos. Il s'agit du Traité des poisons de Maïmonide (1). Ce savant est né en 1139 à Cordoue où il étudia la philosophie et la médecine. Chassé d'Espagne par une persécution religieuse, il se réfugia en Egypte. De là, sa renommée en tant que médecin ne tarda pas à s'étendre à tout l'Islam et les plus grands califes voulurent

---

(1) Maïmonide (M).- Traité des poisons de Maïmonide. Traduction par le Dr IM Rablinowiez.- Paris, 1869.

l'attacher à leur service. La lecture de ce court traité nous montre qu'au XIIe siècle la science des poisons a peu évolué depuis l'Antiquité. Maïmonide cite surtout l'emploi des poisons végétaux comme la ciguë, la jusquiame, la noix de mentel, la mandragore, les truffes et les champignons. Parallèlement on continue d'employer le sang d'animaux domestiques et la cantharide. Certaines femmes du temps se vantaient même d'avoir employé avec succès leur écoulement menstruel. Maïmonide avoue cependant ne guère croire aux effets de ce "toxique".

Cependant, si comme nous pouvons le constater la gamme des toxiques reste sensiblement la même que celle des anciens Grecs et dominée par les végétaux, un tournant se dessine :

> " Les poisons minéraux tels que la litharge, le vert de gris,
> " l'arsenic ne communiquent point à la préparation alimentaire
> " une odeur caractérisée qui puisse l'éclairer, mais une faible
> " dose peut altérer la couleur d'une grande partie de ces prépa-
> " rations alimentaires ; d'autre part, il faut une grande dose
> " de ces poisons pour donner la mort ".

Nous assistons là à l'introduction en toxicologie des poisons minéraux. Débuts peu convaincants semble-t-il puisque les doses pour entraîner la mort doivent être élevées donc difficile à dissimuler dans l'alimentation. Cependant, peu à peu, les techniques de préparation se perfectionneront et nous verrons au chapitre prochain cette nouvelle variété de toxiques s'imposer définitivement à la place des végétaux.

CHAPITRE 2

LES POISONS AU XVIe SIECLE

LE POISON DES BORGIA

L'usage des poisons va connaître une extraordinaire expansion durant la période de la Renaissance et singulièrement en Italie où leur utilisation devient non seulement une méthode de gouvernement mais également un moyen de satisfaire les vengeances privées entre grandes familles. L'emploi des toxiques se répand tellement rapidement que, dès 1410, nous voyons le Conseil des Dix à Venise promulguer une loi visant à l'interdiction de la vente des poisons dans les pharmacies...

" ... On décrète qu'aucun épicier ni aucun pharmacien de notre
" ville de Venise, sauf ceux qui ont les deux Grandes Pharmacies,
" puisse ou ose vendre ou garder, ni dans sa pharmacie, ni chez lui,
" dans le but de le vendre aucune espèce de toxique ou de poison
" sous la peine de 100 livres vénitiennes pour chacun dans la
" maison de qui l'on trouvera cette espèce de poison et chaque
" fois en vendra : et de cette peine l'on ne pourra obtenir

" ni grâce, ni pardon, ni rémission, ni révocation, ni délai du
" terme du payement, sinon par 6 conseillers, 3 chefs des
" Quarante et 4 parts du Grand Conseil.

"... Et alors que quelqu'un en veut acheter de ceux qui peuvent
" garder ces poisons, il doit obligatoirement aller chez les
" officiers des tribunaux : et ceux-ci, après avoir tout d'abord
" pris connaissance et renseignements sur la condition et la
" qualité de ces personnes, peuvent, si bon leur semble, faire
" laisser aux requérants une seule recette avec la quantité qu'on
" doit leur vendre et cette recette doit être timbrée et envoyée
" chez le pharmacien qui ne peut en aucune façon ou pour aucune
" raison ni donner ni vendre cette espèce de poison à qui que ce
" soit sans cette recette et sans le permis des Messieurs des
" Tribunaux sous la peine de 100 livres et de 3 mois de prison
" de classe inférieure. Etc etc... (1)

La botanique qui, durant l'Antiquité et la majeure partie du Moyen Age, avait fourni la matière de la plupart des préparations venimeuses se trouve désormais reléguée au second plan par l'arrivée de nouvelles substances qui, à doses presque imperceptibles, possèdent un pouvoir toxique bien plus grand. Les minéraux en particulier s'imposent définitivement durant les 15e et 16e siècle faisant oublier les infusions

---

(1) Avogariadi Comun.Reg. A. 1309 - 1418, page 52 tome 1410.24 Giugno
Maggior Cons. Deliberazioni. Leona, page 192 tome 1410.22 Giugno

Les poisons visés par ce texte sont : l'aconit, l'opium, la poudre de cantharide, le vers de Caffa, l'arsenic purgatif (sic), l'arsenic sublimé, l'argent sublimé, le réalgar (sulfure naturel d'arsenic).

et décoctions de fruits et d'écorces jusqu'ici utilisées dans la plupart des cas. Durant la même période vont s'élaborer des recettes extrêmement complexes visant à conjuguer les effets de plusieurs toxiques et dont quelques une sont parvenues jusqu'à nous.

Nous envisageons donc en un premier temps les poisons minéraux puis les poisons végétaux et animaux encore utilisés pour finir par les préparations plus complexes distillées par les maîtres en matière d'empoisonnement notamment, Catherine Sforza, le Conseil des Dix et bien sûr les Borgia.

1) Les poisons minéraux.

L'arsenic était sans doute le poison minéral le plus employé. Il avait l'avantage d'être fort répandu dans le commerce sous le nom de " mort aux rats" , d'être très toxique sous un faible volume, d'avoir un goût douceâtre facile à dissimuler dans les aliments, enfin d'assurer l'impunité à ceux qui l'utilisaient, les médecins ne sachant pas encore le reconnaître dans un cadavre. Son usage, d'abord limité à la cour et à l'aristocratie, se répandit bientôt dans toutes les classes sociales. On l'utilisait le plus souvent sous forme de sublimé (acide arsénieux) qui se présentait comme une poudre blanche facilement soluble dans l'eau (1).

---

(1) Les composés sulfureux, le réalgar (sulfure rouge) et l'orpiment (sulfure jaune) étaient d'un usage moins commode car moins solubles.

Benevenuto Cellini nous a conté dans ses Mémoires qu'en 1560 il faillit être empoisonné de la sorte. Ecoutons son témoignage (1) :

" Lorsque nous eûmes mangé les salades dansde grandes assiettes
" communes, on apporta à chacun de nous un petit plat rempli de
" viande bouillie. Le Santini qui était en face de moi, me dit :
"   Les pièces de vaisselle dans lesquelles on vous sert ne
" ressemblent aucunement aux autres ; en avez-vous jamais vu de
" plus belles !" Je lui répondis que je n'y avait point fait
" attention. Pendant ce temps, la femme de Sbietta et Cecchino
" Buti couraient de ça et de là et avaient l'air extraordinairement
" affairés. Santini m'ayant poussé à engager cette femme à prendre
" place à table, je l'en priai si vivement qu'elle y consentit.
" Vous mangez bien peu, me dit-elle d'un ton chagrin, mon souper
" ne vous plaît donc pas ?... De ma vie je n'aurais deviné pour-
" quoi cette femme m'excitait ainsi à manger. Il était plus de
" vingt et une heures quand le souper se termina. Comme je voulais
" retourner le soir à Trespiano afin de pouvoir aller le lendemain
" travailler à la Loggia, je dis adieu à tous les convives, et
" je partis après avoir remercié la femme de Sbietta.
"   A peine eus-je fait trois mille que je sentis l'estomac en
" feu. J'étais en proie à de si poignantes douleurs que, dans
" mon impatience d'arriver à Trespiano les minutes me semblaient

---

(1) Cellini (B).- Mémoires. Traduit de l'italien par Léopold Leclanché.- Collection Fiction et vérité. Sulliver.- Paris , 1951. Livre VIII, chap IV, page 319.

" des siècles. Enfin grâce à Dieu, je parvins, malgré mes
" souffrances à gagner mon logis. Je me couchai immédiatement ;
" mais je ne pus fermer l'oeil de la nuit. En outre je fus
" tourmenté de coliques qui me forcèrent d'aller plusieurs fois
" à la garde-robe. Au point du jour, j'éprouvai au rectum une
" ardeur dévorante, et en examinant qu'elle en était la cause,
" je découvris que j'étais plein de sang. Aussitôt je pensai
" que j'avais mangé quelque chose d'empoisonné... De tout celà
" je conclus qu'on m'avait administré une dose de sublimé dans
" une sauce fort bien accommodée et d'un goût agréable. En
" effet, le sublimé produit tous les symptômes qui se manifes-
" tèrent chez moi. Par bonheur, je mange ordinairement la
" viande sans sauce et sans autre assaisonnement que du sel.
" C'est pourquoi, je ne pris que deux bouchées de cette sauce,
" et encore parce qu'elle avait une saveur exquise. Je ne doutai
" point que la petite dose de sublimé n'eût été mélée à cette
" sauce, car la femme du Sbietta avait employé mille artifices
" pour me déterminer à en manger ".

Ambroise Paré nous rapporte dans les mêmes termes l'intoxication aiguë à l'arsenic (1). Mais on procédait également avec ce produit à des intoxications chroniques. De petites doses répétées provoquaient

(1) Paré (A).- Oeuvres.- Nicolas Buon, 8e éd.- Paris, 1628.

l'apparition de malaises et, quand ils étaient bien connus de tous, une plus forte entraînait la mort. Dans ces cas, le poison était surtout utilisé sous forme de solution aqueuse d'acide arsénieux donnée soit par la bouche mêlée aux boissons, soit en lavements lesquels étaient tenus en haute estime par les médecins de l'époque.

Cependant des soupçons pouvaient naître chez des victimes qu'effrayaient déjà les bruits d'empoisonnement. On eut ainsi recours à des stratagèmes de plus en plus ingénieux pour l'administration de ce toxique. On utilisa tout d'abord le procédé de la chemise empoisonnée provoquant l'absorption par la peau, puis des chaussures. Ce deuxième moyen se révéla moins efficace car la chaussure n'est pas en contact direct avec la peau du sujet et la surface d'absorption moindre. Un autre moyen consistait dans l'emploi de bagues munies d'un réservoir contenant la solution qu'on pouvait renverser au moment propice sur les aliments (1). Cabanès et Nass décrivent un procédé original (2) :

" Ladislas, roi de Naples, assiégeait Florence. Il fit dire
" aux habitants de la ville que, s'ils lui livraient la plus
" belle des Florentine, il lèverait le siège. Les Florentins
" lui envoyèrent une jeune vierge de la plus grande beauté,
" fille d'un médecin grec. Avant de se séparer d'elle, son

---

(1) A la séance du 11 avril 1889, M Gaillard de la Diennerie a fait à la société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, une communication sur une bague de cette nature.

(2) Cabanès (Dr), Nass (Dr L).- Poisons et sortilèges.- Plon et Nourrit.- Paris, 1903.

" père lui attacha au cou un mouchoir de prix noué si fortement
" que nul n'aurait pu le détacher. Transporté de joie à sa vue,
" dit un historien, le roi lui fit franchir tout cérémonial.
" Mais à peine au comble de ses voeux, il était mort ; le
" mouchoir avait été empoisonné. L'effet du poison était
" d'autant plus sûr que l'ardeur de l'amour, en ouvrant les
" pores du prince, avait ouvert mille portes à sa mort. La jeune
" fille eût le même sort ".

D'autres enduisaient de poison un seul côté de la lame d'un couteau renouvelant par là le crime de Parixatide, soeur de Xerxès, qui empoisonna Statire au cours d'un repas en découpant de la viande avec un couteau dont une des faces de la lame avait été humectée avec une solution toxique et l'autre non. C'est également à cette époque que le prince Salvelli offrait des coffrets dont les clefs jouaient mal et étaient munies de griffes. La victime s'énervait, se blessait en essayant de forcer la serrure s'inoculant par là même le principe mortel.

Outre l'arsenic on utilisait également le vitriol, le vert de gris, la litharge, la céruse ou blanc d'Espagne...

D'autres minéraux étaient encore employés, cette fois non plus en raison de leurs propriétés chimiques mais physiques. Ce fut le cas du diamant pilé. Cellini (encore lui !) qui faillit en être victime nous parle dans ses Mémoires de son mécanisme d'action (1) :

" Cette pierre (le diamant) n'a rien de vénéneux en soi ; mais
" à l'opposé des autres pierres qui, en se pulvérisant perdent
" leurs angles et s'arrondissent, le diamant, grâce à son
" indicible dureté, conserve toujours des pointes très aiguës.
" Pendant le travail de la digestion, ces particules s'attachent
" aux parois de l'estomac et des intestins ; puis chassées peu
" à peu en avant par les aliments qu'on introduit dans l'estomac,
" elles finissent, au bout d'un certain temps, par percer les
" parois auxquelles elles adhèrent, ce qui entraîne inévita-
" blement la mort. Le verre au contraire, ou tout espèce de
" pierre autre que le diamant, ne peut s'arrêter et suit la
" même route que les aliments ".

2) <u>Les poisons végétaux</u> :

Ils furent à peu près délaissés dès que l'on eut expérimenté les avantages des minéraux. On utilisait surtout l'opium, la mandragore dont l'histoire est intimement liée à celle de l'anesthésie,

---

(1) Cellini (B).- op cit.- Livre IV, Chapitre VI (année 1539) page 182.

l'aconit et la belladone qui donnait de véritables hallucinations. Les fleurs de pêcher, quant à elles, donnaient par distillation l'acide cyanhydrique dont l'effet était foudroyant.

Restaient enfin les champignons vénéneux.

3) Les recettes complexes.

Assez rapidement ceux qui avaient pour habitude de recourir aux poisons renoncèrent à en utiliser un seul. Il y a plusieurs causes à celà. Tout d'abord l'effet d'un seul toxique était généralement inconstant, n'entraînant pas obligatoirement la mort dans tous les cas. D'autre part il ne faut pas oublier qu'à cette époque l'Italie était célèbre pour la qualité de son enseignement médical. L'Université de Padoue, entre autres, jouissait d'une renommée européenne et, sous l'impulsion des Maîtres de telles Ecoles, la médecine avait accompli d'énormes progrès. Désormais les praticiens furent en mesure, sinon d'affirmer, du moins soupçonner, la présence de tel ou tel toxique par l'observation clinique. De plus, ils commencèrent à disposer de contre poisons relativement efficaces (1).

(1) Voyez : Les caprices de M.L Fioravénti touchant la médecine qui sont diverses médecines. Traduction M.Claude Rocard.- Paris 1586.

Face à ces progrès de la Science on vit donc s'élaborer des recettes de plus en plus complexes dans la composition desquelles entraient de nombreux poisons. La toxicité du mélange s'en trouvait considérablement accrue et d'autre part le diagnostic clinique rendu beaucoup plus difficile par intrication des signes propres à chaque composant. Les ressources de la thérapeutique devant de telles potions restaient également bien illusoires.

Cependant de tels raffinements dans l'art du crime étaient réservés aux membres des plus illustres familles de l'aristocratie et aux gouvernements. Le secret des recettes employées était jalousement gardé et transmis seuelement à quelques privilégiés qui en perpétuèrent l'usage de générations en générations. Seules de rares préparations sont parvenues jusqu'à nous.

Parmi " l'Intelligentia " de l'empoisonnement il faut, bien entendu, citer en premier lieu le Conseil des Dix de Venise qui usait fréquemment de ce procédé pour appuyer sa politique ou supprimer discrètement quelque illustre citoyen devenu gênant (1). Les rois de France Charles VIII et Louis XII faillirent en être les plus illustres victimes. Le gouvernement vénitien encourageait le zèle de ses alchimistes par de riches pensions. Il disposait aussi de tout un réseau d'aventuriers spécialisés dans l'art d'administrer le poison aux victimes

---

(1) On pourra consulter à ce sujet une étude très intéressante : Mas Latrie (L. Comte de).- De l'empoisonnement politique dans la république de Venise. In : Mémoires de l'Institut National de France. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, tome XXXIV.- Paris, 1895.- Page 197-259.

désignées. Lamansky dans son recueil (1) nous donne 3 préparations à l'usage du Conseil des Dix. Voici à titre d'exemple l'une d'entre elles.

" Pour faire un "bocal" d'eau il y faut les substances suivantes :

" 1) sublimé (bichlorure de mercure) : 2 livres.

" 2) arsenic : 2 grains (Nb : 1 grain = 0,053 gramme).

" 3) réalgar : 6 grains.

" 4) orpiment (sulfure jaune d'arsenic) : 6 grains.

" 5) sel ammoniac : 6 grains.

" 6) sel gemme : 6 grains.

" 7) vert de gris : 4 grains.

" Toutes ces substances, réduites en poudre, on les place
" dans une première distillation : dans la 2e distillation il
" faut mettre 4 grains de racine de navet : si possible, elle
" doit être fraîche et il faut la faire bouillir jusqu'à ce
" qu'il en reste un bocal et demi puis placez là dans la cornue,
" après avoir procédé à toutes les sublimations et après l'avoir
" broyée en poudre versez dans la bouteille où il faut la
" cacheter : il faut prendre 10 litres d'eau de cyclamen et les
" verser dans la bouteille et boucher hermétiquement ensemble
" avec la poudre et la faire fermer ".

---

(1) Lamansky (V).- Les secrets d'Etat de Venise, documents servant à éclaircir les rapports de la seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte Ottomane.- Saint Petersbourg, 1884.

Catherine Sforza fut également célèbre en son temps. Elle nous a laissé un curieux recueil de préparations vénéneuses (1). A Naples, les soeurs Toffana distillaient leur fameuse mixture, l'aqua Toffana au arsenia venenosa dont le secret s'est perdu.

Mais, parmi ces noms illustres de l'empoisonnement, il en est deux qui brillent d'un singulier éclat. Il s'agit, bien entendu, de ceux de Rodrigue Borgia et de son fils César qui demeurent sans doute les plus grands experts de tous les temps en ce mode de crime.

Le Poison des Borgia.

Le poison des Borgia est universellement connu sous le nom de Cantarella. C'était, au dire de Paul Jove, " une espèce de poudre blanchâtre qui ressemble en quelque manière à du sucre et dont en avait fait épreuve sur un grand nombre de pauvres innocents qui en étaient morts dans un misérable état ".

Garelli, médecin de l'empereur Charles VI, est le premier à avoir tenté d'en donner le secret de l'élaboration. D'après lui on sacrifiait un porc, on saupoudrait d'acide arsénieux les organes abdominaux et on attendait que la putréfaction retardée d'ailleurs par l'arsenic, fût complète. Il ne restait plus qu'à faire sécher la masse putréfiée d'où

---

(1) Pasolini (P).- Catherina Sforza. T.III , page 774-775.

s'échappait un précieux liquide : la cantarella. L'acide arsénieux se trouvait donc considérablement modifié par son passage dans le milieu organique. Les ptomaînes provenant de la putréfaction des cadavres et les toxines élaborées par les microbes pathogènes se combinaient ainsi étroitement au poison primitif pour donner des composés stables éminement toxiques.

Selon Apollinaire (1) la préparation était bien différente et la composition exclusivement minérale. Il s'agissait de faire évaporer de l'urine dans des tourtières en cuivre recouvertes de vert de gris. Les sels qui en résultaient, combinés avec les sels de cuivre, étaient alors mélangés avec de l'arsenic, et ce mélange formait le fameux poison des Borgia. Le sel qu'ils utilisaient sans le savoir était le phosphore. Ce secret aurait été révélé à Rodrigue par un moine espagnol qui savait également que la magnésie calcinée était à la fois l'antidote de l'arsenic et du phosphore. Les Borgia étaient merveilleusement armés.

En fait il nous est impossible de connaître la véritable recette de cette fameuse cantarella. Tous les auteurs sont néanmoins d'accord pour dire que l'arsenic entrait dans sa composition. D'ailleurs il semble qu'il y ait eu non pas un mais deux poisons des Borgia. Le premier aurait été un poison d'effet rapide. Pour le second,

(1) Apollinaire (G).- La Rome des Borgia.- Paris, 1912.

le fameux Venenum atterminatum, comme son nom l'indique, il s'agirait d'un poison à effet retard. Il est probable que l'un et l'autre contenaient des sels différents de l'arsenic. Le premier aurait renfermé un sel très soluble, tandis que dans la composition du second serait entré un sel peu soluble donc absorbé plus lentement. Pourtant Catherine Sforza, experte en la matière, indique dans ses écrits que le venenum atterminatum aurait été fabriqué à base d'oeuf.
En voici la préparation :

> " Prends des oeufs, fais les bouillir dans du vinaigre jusqu'à
> " ce qu'il soit mélangé avec ceux-ci et que le liquide soit
> " entièrement évaporé, ensuite prend le jaune de ces oeufs
> " et mets le sur la braise pour qu'il puisse être pulvérisé
> " et mêle cette poudre avec du suc de Cataputic à la manière
> " d'un onguent, puis remets au feu, dessèche et pulvérise et
> " cela suffit ; une drachme de cette préparation fait mourir
> " en un mois, une demie en deux mois, deux grosses en quinze
> " jours ".

Le nom même de cantarella donné à ce poison est en lui même assez mystérieux. Ce mot peut venir du latin cantharellus qui signifie petite coupe. Ce serait alors parce que ce fameux toxique était servi dans des petites coupes au cours de banquets qu'on l'aurait dénommé ainsi(1).

---

(1) Notons au passage que ce mot de cantharellus a donné le nom d'une espèce de champignons la chanterelle qui affecte la forme d'une coupe. Cette dénomination est très postérieure aux Borgia et pour écarter encore tout rapprochement avec leur poison il suffit d'ajouter qu'aucun champignon de cette espèce n'est vénéneux.

D'autres auteurs pensent que le mot de cantarella dérive d'un mot grec servant à désigner une espèce de mouche appelée en français cantharide. Les cantharides broyées donnent un poison extrêmement meurtrier qui était déjà bien connu des anciens. Ovide, Cicéron et Pline en parlent dans leurs écrits. Notons pour terminer ce paragraphe de linguistique la facétieuse explication de Cabanès et Nass qui disent ceci : " C'était pour avoir leurs biens que les Borgia faisaient tant de victimes. Ils battaient monnaie au moyen du poison. L'expression faire chanter ne serait-elle pas une expression nouvelle de la langue populaire : " E bene trovato, ma non à vero ".

Il faut bien reconnaître, en guise de conclusion, que nous n'avons aucune certitude en ce qui concerne ce fameux poison des Borgia ni quant à sa composition, ni quant à l'origine de son nom de Cantarella. Il est fort probable cependant qu'ils avaient réussi à fabriquer un poison à effet retard qui, entre leurs mains, constituait une arme redoutable. Il est à cet égard assez curieux de constater que beaucoup de leurs victimes, ou supposées telles, sont décédées de 18 à 25 jours après leur dernière rencontre avec les Borgia.

CHAPITRE 3

L'ETAT DE L'ITALIE A LA FIN DU XVe SIECLE

Il ne saurait plus être question aujourd'hui de juger un personnage historique, aussi monstrueux puisse-t-il nous paraître, en dehors de son contexte historique. Il existe par exemple à cet égard une profonde différence de mentalité entre les Français du XXe siècle que nous sommes et l'Italien de la Renaissance. Avant d'aborder l'histoire proprement dite des Borgia, il nous convient donc de tenter de brosser un rapide portrait de l'Italie à la fin du XVe siècle, moment où ils apparaissent sur le devant de la scène politique.

L'Italie de cette époque était divisée en une multitude de Cités-Etats. Celle qui surgit la plus forte, c'est Rome, malgré les éclipses et un anéantissement que l'on aurait pu penser définitif. C'est par elle que nous commencerons notre étude. Nous la poursuivrons par ses deux plus puissantes rivales, Venise et Florence. Nous dîrons enfin quelques mots des principaux autres Etats.

1 Rome et les Etats de l'Eglise.

En 1302, Boniface VIII par la bulle Unam Sanctam affirmait vigoureusement la suprématie universelle du pape. La réaction de Philippe le Bel avait été alors tout aussi rude et, le conflit allait conduire à " l'attentat " d'Anagni au cours duquel Guillaume de Nogaret souffleta le souverain pontife. Un pape français fut alors élu et le Saint Siège s'installa en Avignon. Cet exil devait durer 68 ans durant lesquels Rome était redevenue une simple bourgade en ruines où paissaient les troupeaux. Après maintes péripéties, la Papauté reviendra dans la Ville Eternelle avec Martin V qui entreprendra aussitôt la restauration du Latran. Plus tard avec Nicolas V c'est un lettré qui s'assied sur le trône pontifical. Au Vatican, édifié à côté de la vieille basilique constantinienne, il fera venir Fra Angelico et rassemblera à la bibliothèque qu'il vient de créer les plus grands humanistes de son temps. Le courant humaniste ne cessera de s'amplifier avec ses successeurs et aboutira à paganiser encore davantage une cour que les circonstances politiques ont contraint à se séculariser. En effet, à la fin du XVe siècle, la papauté ne peut plus prétendre tenir le rôle de suprême arbitre entre les nations qu'elle avait difficilement acquis au cours du Moyen Age. Pour subsister elle va devoir fonder son pouvoir sur sa puissance temporelle. Désormais l'Eglise devient indissociable de ses Etats.

Ce fait va conduire les papes de ce siècle à se mêler aux multiples conflits armés qui secouent alors l'Italie. Devenus chefs d'Etat plus que chefs spirituels, ils auront à coeur d'affirmer, aux yeux de leurs rivaux, leur puissance en faisant de Rome la première ville de la Péninsule par la beauté. Des palais magnifiques sortent de terre dans une cité devenue un immense chantier auquel les plus grands artistes du temps travaillent. D'autres comme Raphaël, Michel Ange, Léonard de Vinci peuplent ces demeures de tableaux et de sculptures. Ce dernier, durant un temps, sera le protégé de César Borgia qu'il suivra, en tant qu'ingénieur, dans ses campagnes militaires. Alexandre VI, pour sa part, fera décorer ses appartements du Vatican par Pinturicchio.

Cependant, au fond de ses palais dressés dans leur jeune beauté, la cour romaine prendra de plus en plus des allures de cour princière. Il faut d'ailleurs noter que la plupart des cardinaux sont issus des grandes familles italiennes. Ils ne font que renouveler au Vatican les fastes auxquels leur jeunesse les a habitués. Fêtes et banquets se succèdent, la corruption des moeurs s'installe. Jamais, un pape n'admettait de femmes à sa table ; on se scandalisa de voir Innocent VIII donner, le 16 novembre 1488, pour le mariage de sa petite fille, un banquet auquel assistaient, avec des cardinaux, la nouvelle mariée, sa mère qui était fille du pape et quatre femmes de la famille (1). Ce n'était hélas qu'un début et bientôt Rome comptera presque autant de courtisanes que de clercs.

---

(1) Burchard (J).- Diarium 1. P 321-323.

La plupart des cardinaux en effet vivent en concubinage notoire et entretiennent une ou plusieurs maîtresses officielles qui les ont pourvus de toute une lignée de bâtards. Ces enfants illégitimes vivent d'ailleurs en grands seigneurs grâce aux bénéfices ecclésiastiques de leurs pères et jouissent des mêmes droits et avantages que les enfants nés du mariage. On verra plusieurs papes marier leurs enfants au cours de leur pontificat. Jules II lui-même, si sévère envers la débauche d'Alexandre VI, mariera sa fille au Vatican. Le scandale s'étend aussi aux choses de l'Eglise proprement dite, scandale des cardinaux neveux nommés au sorti de l'adolescence, scandale des bénéfices ecclésiastiques(1)...

La cour des Borgia descendra à peine plus bas dans les licences de tous ordres que celle des autres papes de la Renaissance.

II La République de Venise.

Si Rome conserve encore un ascendant spirituel sur le reste de la Péninsule, c'est à Venise que revient la suprématie économique. Elle a en effet, mieux que les autres résisté à la grande crise qui a bouleversé l'Italie au XIVe siècle. Ayant tissé un immense réseau commercial qui s'étend jusqu'aux confins du monde alors connu, elle assure les trois quarts du commerce extérieur de l'Eurôpe au moins en ce qui concerne les denrées précieuses. Sa suprématie maritime n'est pas contestée.

(1) Ces scandales seront une des causes de la Réforme protestante du siècle suivant.

Quand Charles VIII voudra entreprendre une croisade contre les turcs c'est à Venise qu'il demandera les galères nécessaires au transport de ses troupes. Si l'activité du port vénitien est intense, ses manufactures ne le sont pas moins, ses verreries, ses soieries sont réputées. Ici, la vie est plus facile qu'ailleurs et les nobles familles vénitiennes vivent dans l'opulence que leur procure un commerce florissant. Ce ne sont que fêtes et plaisirs. La ville elle même a une allure féérique qui suscitera l'émerveillement de Commynes dépéché en ambassade par Charles VIII auprès de la Sérénissime. Le faste des vêtements y est tel qu'en 1476 le Conseil des Dix promulguera une loi somptuaire contre le luxe des parures.

En effet, l'une des raisons principales de l'opulence vénitienne vient de ce qu'elle a su se doter d'un gouvernement particulièrement efficace. Le pouvoir législatif est exercé par le Sénat élu par le Grand Conseil qui regroupe en son sein tous les fils des patriciens âgés de plus de 25 ans. Quant au pouvoir exécutif, il est aux mains du Collège formé de deux assemblées : les Sages (16 membres élus) et la Seigneurie que le Doge préside. A l'époque qui nous interesse le Doge n'a plus qu'un rôle représentatif. Il règne mais ne gouverne pas. Le véritable pouvoir politique appartient à une Assemblée qui contrôle toutes les autres Sénat et Collège compris. Il s'agit du Conseil des Dix. Composé de membres choisis parmi les plus illustres familles patriciennes et élus par le Grand Conseil pour 1 an, c'est de lui que dépendent tous les actes de trahison et de manière

générale tous les actes de nature à troubler l'état. Ses scéances sont quotidiennes et il gouverne la haute police, la vie religieuse et économique et la politique extérieure. Il a en outre le pouvoir de destituer le Doge.

En résumé un gouvernement patriarcal dont les membres du bas en haut de l'échelle sont élus pour une durée limitée (1) et où chaque assemblée exerce un contrôle rigoureux sur les autres empêchant par la même l'avènement d'un pouvoir personnel.

Contrairement à ce que l'on croit très souvent, Venise à la fin du XVe n'est pas seulement une puissance maritime. Elle possède de vastes domaines en Italie du Nord. Sa politique impérialiste et expansionniste en "Terre Ferme" va la mettre en butte aux autres Etats et principalement à Rome qu'elle tient en échec (2). Il en résultera une suite continuelle de conflits armés entre la Sérénissime et ses voisins.

Cette puissance Vénitienne, si impressionnante soit-elle, est cependant menacée. Outres les multiples conflits armés l'opposant à ses voisins, deux dangers plus graves se profilent à l'horizon. Ce sont d'abord les Turcs qui contestent sa suprématie sur la méditerranée orientale. La guerre maritime entre Venise et le Sultan est quasi permanente et la République a bien du mal à contenir la progression arabe. D'autre part,

---

(1) Seul le Doge est élu à vie.

(2) En effet des Etats comme celui de Ferrare et Mantoue sur lesquels elle exerce sa suzeraineté relèvent théoriquement des Etats de l'Eglise.

les Portugais, sous la conduite du prince Henri le Navigateur, poursuivent leur découverte de l'Afrique et en décembre 1487 le Cap est atteint ce qui va peu à peu déplacer les grands axes maritimes. Enfin, le monopole même de Venise en Méditerranée est ébranlé par l'essor d'autres ports comme celui de Barcelone.

III La République de Florence.

L'histoire florentine semble offrir, au premier abord, un chaos d'évènements désordonnés. Pourtant ces querelles incessantes se réduisent facilement à des conflits d'intérêts économiques analogues à ceux qui, à la même époque, se déroulent dans les villes de Flandre. Florence durant le XVe siècle est tombée sous la domination des Médicis. Cette famille contrôle la principale banque de la ville et même de l'Europe. Cosme de Médicis, sans recevoir aucun pouvoir exceptionnel, a pu, de 1434 à 1464, diriger les affaires publiques, grâce à son poids économique. A sa mort, son fils Pierre lui succède. Il meurt en 1469 et ses deux fils Laurent et Julien se partagent le gouvernement. En avril 1478, la conspiration des Pazzi a coûté la vie à Julien. Laurent reste le seul maître. A l'opposé de son grand'père qui avait voulu demeurer simple citoyen, il se conduit en véritable prince de la Renaissance. Sous son impulsion, Florence deviendra le centre artistique de l'Italie. Il sera le plus grand mécène de son temps et protègera les artistes les plus talentueux. Son prestige s'étend sur Florence où il est le maître absolu.

La République n'existe plus, elle a cessé depuis longtemps de faire oeuvre républicaine, le gouvernement des Médicis évolue évidemment vers une monarchie et pourtant Laurent, obligé de ménager sa clientèle, l'opinion, les traditions, l'esprit des lois florentines ne peut pas prendre le titre de prince. Le régime revit donc l'aspect d'une de ces formes politiques mal définies et nécessairement instables que Machaviel tient "pour vaine et de brève durée". Des évènements imprévus y sont toujours possibles.

IV Les Autres Etats.

Mis à part les trois principaux Etats que nous venons brièvement d'étudier, l'Italie en comporte une grande quantité d'autres d'importance moindre.

Le duché de Milan : Son importance est surtout d'ordre militaire non pas à cause de la force de son armée, mais parce qu'il détient Milan qui commande les principales routes de l'Italie du Nord et quelques routes internationales traversent les Alpes. A l'avènement d'Alexandre VI, il est gouverné par Ludovic le More qui a usurpé le pouvoir après la mort de son frère Galéas Marie Sforza en 1476 (1).

Le royaume de Naples : C'est un royaume resté en partie primitif et féodal, vassal de l'Eglise. Une branche bâtarde de la maison d'Aragon y règne depuis 1464. A la fin du XVe siècle c'est un royaume désordonné et débile condamné à devenir la proie de l'étranger.

---

(1) Milan appartenait primitivement aux Visconti. Après leur disparition le pouvoir avait été usurpé par François Sforza père de Galéas Marie (1450).

Le duché de Ferrare à cette époque jouit d'une administration prudente et méthodique entre les mains de la famille d'Este. Il est sous la tutelle de Venise. A Bologne Jean II Bentivoglio (1462-1506) gouverne avec sagesse et mesure. Par contre la férocité la plus sanguinaire règne à Rimini avec les Malatesta et à Pérouse avec les Baglioni.

Nous ne dirons rien de Gênes qui est entrée en décadence. La Savoie, pour sa part, à cheval entre l'Italie et la France, a été définitivement attirée dans l'orbite française par Louis XI.

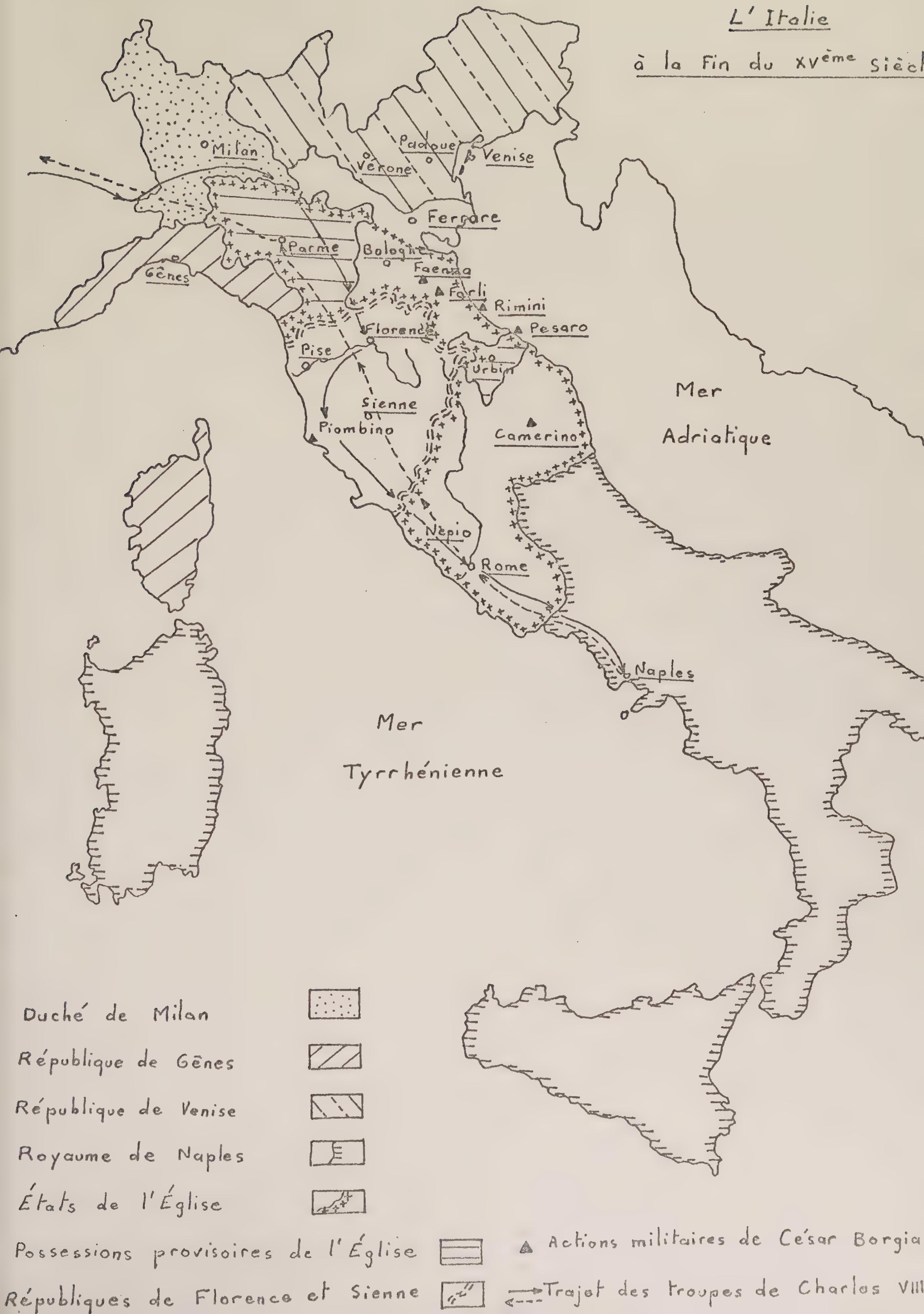
L'Italie
à la Fin du XVème Sièc
Milan
Vérone
Padoue
Venise
Ferrare
Parme
Bologne
Faenza
Forli
Rimini
Pesaro
Gênes
Florence
Pise
Urbin
Sienne
Piombino
Camerino
Nepio
Rome
Naples
Mer Adriatique
Mer Tyrrhénienne
Duché de Milan
République de Gênes
République de Venise
Royaume de Naples
États de l'Église
Possessions provisoires de l'Église
Républiques de Florence et Sienne
Actions militaires de César Borgia
Trajet des troupes de Charles VIII

DEUXIEME PARTIE

L'O E U V R E .

CHAPITRE 1

LES SOURCES

Comme nous l'avons dit dans notre avant-propos, nous avons essayé de construire notre étude sur les Borgia à partir des documents que nous ont laissés leurs contemporains. Il convient donc à présent de révéler à quelles sources nous avons principalement puisé et, ce faisant, de dire quel poids d'objectivité on peut accorder à chacune d'elles.

Le journal de Jean Burchard reste la référence de base pour tout historien des Borgia. Cet ecclésiastique allemand avait acheté en 1483 la charge de maître de cérémonies de la chapelle pontificale. C'est ainsi, qu'il eut l'occasion d'approcher quotidiennement Sixte IV, puis Innocent VIII et Alexandre VI. Il fut en place durant tout le pontificat de ce dernier. Il s'agit donc pour nous d'un témoin de premier ordre et qui plus est d'un témoin bavard. En effet, si au début Burchard se contente de jeter quelques mots sur son journal, il va peu à peu l'enrichir et rapporter scrupuleusement les moindres évènements auxquels il lui a été donné d'assister ou dont il a entendu parler autour de lui.

Tel qu'il se présente le Diarium est donc une compilation méthodique de mille faits dont la plupart ne présentent qu'un intérêt limité mais, fatalement, dans ce fatras il y a toujours à glaner ça et là quelque fait qui pour nous prend une importance capitale.

Quel crédit cependant accorder au récit de Burchard ? Incessamment cité par Rinaldi qui le qualifie de "très digne de foi", invoqué comme autorité par les écrivains ecclésiastiques des siècles suivants, son objectivité sera mise en doute par quelques écrivains du XIXe siècle désireux de laver la papauté de la souillure que représente Alexandre VI fut-ce au prix d'une mauvaise foi évidente. Ces historiens ont reproché à Burchard de se complaire dans les récits les plus scabreux et de se venger de son maître en répandant sur lui les plus basses calomnies. C'est oublier que ce journal n'était pas destiné à être lu par le public. Aujourd'hui toutes ces querelles sont dépassées et il convient de se ranger au jugement de Gebhart (1) sur l'illustre Cérémoniaire :

> " Un témoin absolument dépourvu d'esprit, un sacristain médiocre,
> " égoïste, réfractaire à tout sentiment délicat tel que Jean
> " Burchard est une des plus utiles sources d'information. Il nous
> " a rendu, comme un miroir et un écho, tout ce qu'il a vu, tout ce
> " qu'il a entendu dans le cours des trois pontificats terribles de
> " Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI."

Jules Michelet, l'un de nos plus grands historiens, avait pour sa part déclaré : "cet homme là ne ment pas".

---

(1) Gebhart (E).- Moines et papes. Essai de psychologie historique.- Paris, 1896.

Il existe plusieurs éditions du Diarium de Burchard. La plupart sont partielles. Nous nous appuyons essentiellement sur la première édition intégrale que nous devons à L.Thuasne. Ce texte est établi d'après le manuscrit Chigi copié par ordre du pape Alexandre VII et contrôlé par les manuscrits de Florence et de Paris. Le manuscrit de Munich copié par Panvinio en 1565 sur l'original du Vatican a été également utilisé pour cette édition (1).

Le second pilier qui soutient notre étude, c'est dans les archives vénitiennes qu'il convient de le chercher. Deux ordres de documents : d'une part les dépêches et relations des ambassadeurs de la Sérénissime, d'autre part le Diarium de Sanuto. Nous dirons tout d'abord quelques mots sur la façon dont Venise concevait le rôle de ses représentants

Nous avons déjà eu l'occasion d'admirer au chapitre précédent l'habilité et la prudence dont ont fait preuve les Vénitiens dans le fonctionnement de leur gouvernement. Nous retrouvons la même prudence et la même habileté dans le choix de leurs ambassadeurs. Ce sont tous des hommes choisis avec le plus grand soin. Pour éviter que, loin de leur patrie, ils soient tentés de lui être moins fidèles et qu'ils se laissent peu à peu prendre aux charmes et aux pièges que leur tendent les princes auprès desquels ils sont députés, leur mandat est toujours de courte durée. Durant les XVe et XVIe siècles la limite maximum sera fixée à 2 ans.

(1) Thuasne (L). Diarium de Johannis Burchardi.- Paris 1885.
La préface du tome III contient une notice très intéressante sur les divers manuscrits existants de ce journal.

Pendant ce court séjour, l'ambassadeur doit tenir une correspondance incessante avec le Sénat sous la forme de dépêches quasi quotidiennes. La seconde obligation est la rédaction de ses relazioni. Il s'agit là d'une habitude typiquement vénitienne fixée par un décret de 1296. "Nous décidons, est-il dit dans ce décret, que tous les envoyés en ambassade solennelle par le chef de la commune de Venise soient tenus à déposer par écrit dans les quinze jours qui suivront leur retour en cette cité, les réponses qui leur auront été faites pendant leur ambassade, ainsi que tout ce qu'ils auront noté et ce qu'ils auront entendu dire à l'honneur et dans l'intérêt de Venise". Ces deux obligations ont pour but de se compléter. Les dépêches sont l'analyse presque quotidienne d'évènements successifs, elles sont frappées au cachet des impressions du moment. Les relazioni au contraire sont des oeuvres largement conçues, fruit d'une observation poursuivie, résultats d'une application patiente à se bien informer. L'ensemble de ces dépêches et relazioni constitue donc une source d'information de premier ordre. Leur crédit est encore renforcé par le soin tout particulier que la Sérénissime mettait dans le choix de ses représentants auprès du Saint Siège. C'était toujours des hommes rompus à toutes les affaires politiques, vieillis dans les rouages de la diplomatie mais encore assez fermes pour tenir tête aux prétentions des pontifes. Outre le pape il leur fallait observer et analyser tous les membres du Sacré Collège. N'oublions pas d'ailleurs qu'au XVe siècle Rome est en Italie, la seule puissance capable d'inquiéter sérieusement le gouvernement vénitien.

Nous utilisons principalement les travaux de deux ambassadeurs : Capello qui prononça ses relazioni en 1500 et Giustiniani dont les dépêches d'août 1503 contiennent tous les signes cliniques nécessaires pour établir une observation détaillée de la dernière maladie d'Alexandre VI.

Un autre document vénitien a enfin, retenu notre attention. Nous entendons parler du Diarium de Marino Sanuto. De 1496 à 1533, ce noble vénitien a rendu compte, jour par jour, de ce qui advenait à Venise soit en politique, en nouvelles diverses, en discours, soit en sommaire de dépêches arrivées de tous les coins du monde au Sénat. Sa dignité de sénateur le mettait à même de beaucoup apprendre mais l'accès des papiers d'Etat lui avait été reconnu comme privilège dû à son caractère d'historiographe. Puisant à de telles sources, le journal de Sanuto est une mine de renseignements détaillés et précis sur cette époque si agitée. L'importance de ce Diarium n'a d'ailleurs pas échappé au Conseil des Dix qui fit transporter les écrits de ce patricien dans ses archives aussitôt après sa mort.

Le Diarium de Sanuto est conservé à la bibliotèque de Saint Marc sous forme de quarante huit volumes in-folio manuscrits. Nous n'avons eu malheureusement à notre disposition que les extraits publiés par Victor Lamansky (1).

(1) Lamansky (V).- Les secrets d'Etat de Venise, documents servant à éclaircir les rapports de la seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte Ottomane.- Saint Petersbourg, 1884.

L'ensemble de ces documents vénitiens est rédigé en patois du quinzième siècle ce qui nous a posé de graves problèmes de traduction. En effet, les termes médicaux exigent une translation rigoureusement fidèle. Grâce à l'aide généreuse de médecins Vénitiens qui s'intéressent à notre thèse, nous sommes à même de donner ici des textes d'une importance primordiale. Certains parmi eux n'ont jamais été exploités, d'autres sont pratiquement inconnus. Pourtant, c'est à partir de ces documents que l'on peut retracer la vie des Borgia et d'abord celle de Rodrigue qui deviendra le pape Alexandre VI.

CHAPITRE 2

1431 - 1492

EN ATTENDANT LA TIARE

Rodrigue Borgia est né à Jativa (1) en Espagne d'une famille originaire de Borja, près de Saragosse (d'où son nom italianisé de Borgia) (2). Nous avons peu de renseignements sur sa famille et sa jeunesse. Nous lui connaissons cependant un frère ainé Pierre Louis et une soeur Catherine (3)

C'est en 1455 que le nom de Borgia sort de l'ombre. Dans la matinée du 8 avril le vieil Alphonse Borgia est élu pape et prend le titre de Calixte III. Après un humaniste c'est un légiste qui montait sur la chaire de Saint Pierre. Selon la coutume du temps toute la famille du nouveau pontife s'empresse de quitter la lointaine Espagne pour rejoindre Rome où charges et honneurs ne tardent pas à s'abattre sur elle. Rodrigue, fils de sa soeur Isabelle, reçoit ainsi le 20 février 1456 la pourpre cardinalice en même temps que son cousin Luis Juan. Il a 25 ans.

---

(1) Au sud de Valence.

(2) C'est l'opinion la plus couramment admise cependant Ciaconius (A).- Vitae et ses gestae Pontificum romanorum et SRE cardinalium. Vol II, p 991 et vol III, p 147.- Laisse entendre que le véritable patronyme de Rodrigue aurait été Lançol et que c'est son oncle Calixte III qui lui fit abandonner pour celui qu'il portait et auquel la tiare avait conféré célébrité. Cette opinion est partagée pas Pastor dans son histoire des papes.

(3) Catherine mariée à un Mila eut un fils Luis Jean créé plus tard Cardinal par son oncle. On soupçonne César Borgia de l'avoir fait empoisonner.

Très en faveur auprès de son oncle, il occupe bientôt des fonctions importantes au Vatican. Il faut d'ailleurs reconnaître que malgré sa jeunesse il se montre à la hauteur des tâches qui lui sont confiées et même ses adversaires rendent hommage à sa haute intelligence et à son flair politique.

Calixte III s'éteint en août 1458 après 3 ans de pontificat. Peu de temps après, Pierre Louis le frère ainé de Rodrigue meurt également en laissant à son cadet une immense fortune (1). Le futur Alexandre VI qui, à la cour de son oncle, a joué au maître en toute liberté, qui hérite de lui le sens politique, l'avidité de l'argent, le népotisme éhonté devient tout à coup le plus riche des cardinaux...

... et le plus luxurieux. En effet le cardinal Rodrigue Borgia dès ce temps là scandalise par son libertinage ses contemporains qui pourtant sont d'une grande indulgence sur le chapitre des moeurs. Le 11 juin 1460 le nouveau pape Pie II lui écrit la lettre suivante (2) :

" Cher fils, plusieurs dames de Sienne adonnées aux frivolités
" s'étaient réunies, il y a quatre jours, dans les jardins de
" Giovanni de Bichi. Votre grandeur, oubliant les fonctions dont
" elle est revêtue, s'est trouvée au milieu d'elles depuis la
" dix-septième heure, jusqu'à la vingt-deuxième, et elle avait
" comme compagnon un membre du Sacré Collège que son âge, au

---

(1) On n'a pas manqué d'accuser Rodrigue de la mort de son frère. Sur ce sujet voyez Xurita.

(2) Rodocanachi (E).- Histoire de Rome, t IV, p 55. Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance.- Paris, 1925, p 149.

" défaut de sa dignité, aurait dû mettre en garde contre ces
" débauches. Là on s'est livré aux danses les plus licencieuses,
" nulle séduction amoureuse n'y a été oubliée, et vous vous y
" êtes conduit comme si vous faisiez partie de la jeunesse
" mondaine. La pudeur interdit de détailler tout ce qui s'y est
" passé. Les maris, les pères, les frères et les parents des
" jeunes femmes et des jeunes filles qui se trouvaient là n'ont
" pas été admis à pénétrer. Vous seul et quelques uns de vos
" familiers, vous vous plaisiez à créer et à encourager ces
" danses. Aujourd'hui il n'est question à Sienne que de votre
" frivolité, et tout le monde la tourne en dérision ".

Cet avertissement reste lettre morte et le cardinal Borgia retourne à ses plaisirs. Bien entendu nous ignorons le nombre de ses liaisons. A partir de 1468 le cardinal s'attache à une italienne Vannozza Catenei. C'est elle qui met au monde Jean, second duc de Gandie (1475), César (1477), Lucrèce (18 avril 1480) et Joffré en 1481 (1). A partir de cette date la vieille maîtresse déformée par les maternités se voit comblée de bénéfices... et reléguée au second plan. Une jeune beauté romaine, Julie Farnèse, vient en effet de se glisser dans le lit de Rodrigue Borgia ; elle y restera suffisamment longtemps pour devenir comme le dit Burchard "la concubine" du pape et lui donner plusieurs bâtards.

---

(1) L'ordre des enfants diffère selon les auteurs. Certains font naître Jean après César. Au sujet de la filiation d'Alexandre VI voir : Celier (L).- Alexandre VI et ses enfants. In : Mélanges d'archéologie et d'histoire, tome XXXVI, 1906.

Quant à l'infant romain qui naquit au cours du pontificat d'Alexandre VI on ne connaît pas le nom de sa mère qui fut peut être Julie Farnèse mais peut être aussi Lucrèce(1).

Ainsi s'écoule la vie du Cardinal. D'une part la Chancellerie qui donne l'occasion de s'enrichir en falsifiant cà et là quelque bulle (2) au acte de donation, d'autre part et surtout, les aventures galantes. Pendant ce temps les pontifes se succèdent.

Rodrigue qui atteint sa soixantième année convoite de plus en plus ardemment la tiare.

---

(1) Voyez l'E pinois (H).- Revue des questions historiques tome XXIX, p 357-427, 1881.

(2) par exemple la bulle légalisant les rapports incestueux entre Jean d'Armagnac et sa soeur : le 4e degré de parenté avait été habilement gratté et remplacé par "le premier".

CHAPITRE 3

1492 - 1495

LES DEBUTS DU PONTIFICAT

CHARLES VIII EN ITALIE

Nous voici en août 1492. Le conclave réunit après la mort d'Innocent VIII hésite entre plusieurs candidats. Rodrigue Borgia, pour sa part, n'a obtenu que 8 voix à l'issue du troisième tour de scrutin. Il en faut 15 pour être élu. Qu'à cela ne tienne, sa bourse est bien garnie et, par l'intermédiaire du cardinal Ascagne Sforza, les 7 voix manquantes sont rapidement achetées. C'est ainsi que dans la nuit du 10 au 11 août le cardinal Borgia monte sur le trône pontifical et prend le titre d'Alexandre VI. Il peut s'écrier : "Enfin, me voilà Vicaire du Christ".

Un des premiers soucis du nouveau pontife est de donner sa fille Lucrèce à un prétendant digne de la gloire toute neuve de la famille. Pour l'heure, elle est fiancée à un espagnol don Gasparo d'Aversa. Cet hobereau étant trop mince personnage pour devenir gendre du pape, la promesse de mariage est cassée le 18 novembre 1492. Une nouvelle promesse de mariage est conclue cette fois avec Jean Sforza seigneur de Pesaro. Le nouvel époux est le neveu de Ludovic le More tyran de Milan et du fameux cardinal Sforza

qui a joué un rôle déterminant au conclave. Le mariage se célèbre au Vatican le 12 juin en présence des plus hauts dignitaires de l'Eglise, de tous les ambassadeurs des puissances étrangères et des seigneuries et républiques italiennes sans oublier cent cinquante jeunes femmes appartenant à la meilleure société romaine. Jérôme Pontius nous décrit Alexandre VI à cette date :

> " ample et grand, le teint empourpré, les yeux noirs, les lèvres
> " charnues, rayonnant d'une santé triomphale, qui lui permet de
> " supporter allègrement les fatigues du sacerdoce et des affaires
> " d'Etat et de ses plaisirs, toujours allègre, brillant, gracieux
> " et courtois. Il n'est personne qui ne s'émerveille de l'harmonieux
> " équilibre de cette puissante nature souveraine, resplendissante
> " de joie, de bienveillance et d'olympienne placidité ".

A 62 ans, le nouveau pape qui n'a rien perdu de la vigueur de sa jeunesse, rêve d'un long pontificat. A son fils César, Alexandre VI a déjà cédé son siège épiscopal de Valence, le plus riche d'Espagne. Le 20 septembre 1493 il lui confère la pourpre cardinalice malgré l'opposition de plusieurs membres du Sacré Collège.

Cependant la grande affaire du début du pontificat est politique. En 1494 Charles VIII entreprend, comme héritier de la maison d'Anjou, la conquête du royaume de Naples. Julien de la Rovère (1) et quelques cardinaux mécontents réfugiés à la cour de France le supplient de déposer, par la même occasion, le pape simoniaque qui règne sur la Chrétienté.

---

(1) Le futur Jules II.

Aussi l'alarme est elle grande à Rome lorsque dans les derniers jours de décembre 1494 l'armée française arrive aux portes de la ville. Toute résistance étant devenue inutile le pape dépêche Burchard auprès de Charles VIII tandis que lui même par mesure de précaution s'enferme au château Saint Ange. Le roi de France fait son entrée à Rome le 31 décembre 1494. Il ne manifeste aucune intention hostile contre le pape. Il réclame cependant le libre passage pour ses troupes dirigées vers Naples. Il veut également avoir Djem (1) en sa possession et être accompagné jusqu'à Naples par le cardinal de Valence, César Borgia. Le pape, heureux de s'en tirer à si bon compte, accepte toutes ces conditions (2). Le 28 janvier 1495 le roi de France quitte donc Rome en compagnie de César et de Djem.

Charles VIII espère se servir de Djem pour provoquer une guerre civile en Turquie, ce qui permettrait à l'armée française de s'emparer facilement du pays. La réalité sera tout autre. Deux jours ne se sont pas écoulés que César, déguisé en palefrenier, trompe la surveillance de ses gardes et rentre à Rome. Trois semaines plus tard nouvelle déception.

---

(1) Djem était le frère du Sultan Bajazet II. Celui-ci ayant décidé de le faire mourir il s'enfuit à Rhodes et se constitua prisonnier auprès des chevaliers de Saint Jean. Après quelques péripéties sa garde fût confiée au pape.

(2) Bréquigny (L. de).- Ordonnances des rois de France de la 3e race. Au tome XX p. 460 se trouve le texte du traité entre Alexandre VI et Charles VIII.

Le 25 février 1495 le prince Djem meurt mystérieusement dans un château de Naples "d'un aliment ou d'un breuvage qui ne convenait pas à son estomac" nous dit fort laconiquement Burchard. Bien entendu l'opinion ne tarde pas à se répandre dans le camp français qu'il a été empoisonné et on accuse naturellement Alexandre VI : "et eut le Roy son frère (Djem) entre les mains qui vesquit peu de jours après la fuite du cardinal de Valence, et dit-on qu'il fut baillé empoisonné" (1). Charles VIII ordonne une autopsie qui révèle des traces de poison sur tout le corps du malheureux prince. Enfin, deux mois auparavant, les gens du cardinal de la Rovère ont intercepté un courrier du pape de retour de Constantinople. Ils ont trouvé sur lui deux lettres. Dans la première le souverain pontife avertit Bajazet des intentions de Charles VIII qui sont de conquérir Naples puis de continuer jusqu'à Constantinople pour le renverser et installer Djem sur le trône. La seconde lettre est la réponse du Sultan qui propose au pape de faire mourir le prince ottoman, son otage, moyennant une forte somme d'argent.

Djem est-il donc mort empoisonné ? C'est l'opinion également de quelques auteurs comme Muratori et Priuli et plus près de nous d'historiens éminents comme Emile Gebhart et Louis Thuasne. L'historien turc Saadud di Mehemed Hassan, s'il reste d'accord avec la conclusion, a néanmoins une autre version des faits. Selon lui le pape envoya à Zizim (2) un barbier qui lui fit la barbe avec un rasoir empoisonné (3).

---

(1) Commynes.- Livre VII, chapitre XVII.

(2) Autre orthographe de Djem.

(3) Saadud di Mehemed Hassan.- Manuscrit de la Bibliotèque du Roi n° 10528.

Les arguments en faveur de la thèse de l'empoisonnement nous semblent, pour notre part, bien fragiles. Il était tout d'abord normal que le premier réflexe des Français fut d'accuser le pape. La qualité des autopsies de la fin du quinzième siècle nous laisse sceptique. Il est vraisemblable que les médecins n'ont trouvé que ce qu'ils cherchaient. Enfin, l'authenticité de la prétendue correspondance entre Alexandre VI et Bajazet a été elle même mise en doute par des historiens aussi rigoureux que Ranke et Brosch qui la considèrent comme apocryphe. N'oublions pas d'ailleurs que ces documents ont été révélés par le pire ennemi des Borgia.

Certes, dirat'on, vous tentez de réfuter la thèse de l'empoisonnement par des arguments négatifs mais qu'avez-vous à proposer à la place ? Mes arguments positifs ce sont, une fois encore, les documents vénitiens qu'on ne saurait en général taxer d'indulgence à l'égard d'Alexandre VI. Ainsi le Conseil des Dix écrivit-il à André Gritti, un de ses meilleurs diplomates :

> " Le roi fit conduire avec lui ce Zizim qui quelques jours auparavant
> " était tombé malade et il avait la gorge enflée à cause d'un certain
> " catarrhe qui ensuite lui descendit dans l'estomac, si bien que
> " l'on saigna : toutefois il n'en n'eut aucun soulagement, mais
> " le 25 du mois passé, le matin, en Naples ce Zizim mourut de
> " mort naturelle. Cela est très certain."

D'autre part Sanuto note dans son Diarium :

" Ce jour 25 février arriva à Naples une chose très douloureuse,
" pour ainsi dire, pour toute la chrétienté ; le sultan Ziem, le
" frère du Grand Turc, que ce Roi avait enlevé au pape et qu'il
" emmena avec lui, en chemin avant l'entrée du Roi, à Capoue tomba
" malade de catarrhe qui lui était descendu dans un oeil et dans
" l'estomac ou bien il s'agissait d'un rhumatisme. Toutefois il
" entra à Capoue et il demeurait toujours chez le roi : et ici son
" mal croissait davantage et il fut transporté dans le château de
" la ville d'Aversa et puis à Naples et les médecins lui ordonnèrent
" beaucoup de recettes, le saignant et lui administrant d'autres
" remèdes et il s'améliora un peu mais ensuite sa fièvre crût et
" il ne voulut aucun médicament et, ainsi voulant le destin, il
" mourut ferme et constant dans sa foi".

Pour sa part Ludovic Le More, duc de Milan, écrivait à son ambassadeur :

" Vous dites vraiment la vérité : cette mort est d'une grande
" importance et la faute la plus grande les chrétiens peuvent et
" doivent la rejeter, au nom de tous, sur le roi de France qui a
" été la cause de cette mort, ayant enlevé le turc au pape et
" l'ayant fait changer d'air sans aucun respect".

Enfin le napolitain Panvinius nous indique que l'armée de Charles VIII était atteinte de dyssenterie.

La mort de Djem nous parait donc être naturelle. Sa dernière maladie débute par un catarrhe oculo pharyngé qui pourrait être une affection épidémique saisonnière (1). Dans ce cas il faut sans doute prendre le terme de rhumatisme dont parle Sanuto dans le sens de courbature. Sur ce terrain fragilisé surviennent des troubles digestifs dûs certainement à la dyssenterie qui sévit alors dans l'armée. Bien entendu avec quatre siècles de retard et des renseignements aussi fragmentaires nous devons nous contenter d'hypothèses. Mais le décès par une affection épidémique saisonnière compliquée de dyssenterie nous parait hautement plus vraisemblable que celui par un prétendu empoisonnement, hypothèse étayée par des lettres sans doute falsifiées.

La mort de Djem met un terme aux ambitions de Charles VIII. Aussi s'empresse-t-il de quitter Naples et de regagner son royaume. La victoire de Fornoue (6juillet 1495) lui fraie le chemin.

---

(1) N'oublions pas que Djem est mort au plein coeur de l'hiver.

CHAPITRE 4

1495 - 1500

NAISSANCE DES AMBITIONS POLITIQUES

Le danger français passé, Alexandre VI conçoit un projet destiné à fortifier la puissance de l'Eglise. Il s'agit de reconstituer au centre de l'Italie un royaume avec les Etats de l'Eglise dans lequel seront définitivement réduites en soumission les vieilles familles féodales comme les Savelli, les Gaetani, les Centi, les Orsini et les Colonna. Ces projets, Alexandre les identifie dans son esprit avec la grandeur et la fortune de sa propre famille. Naturellement il choisit, pour mener à bien cette vaste entreprise, son fils ainé Jean, duc de Gandie. Dans un premier temps, il le fait donc venir d'Espagne et le nomme Gonfalonier de l'Eglise (1). Le second acte est un accord avec le roi de Naples : Frédéric d'Aragon reçoit l'investiture de sa couronne à condition d'en détacher le duché de Bénévent qui joint aux comtés de Terracine et de Ponte Carvo appartenant à l'Eglise composent une principauté attribuée au duc de Gandie. Le Légat chargé de couronner le roi est, bien entendu, César cardinal de Valence.

---

(1) c'est à dire commandant en chef des armées pontificales.

En juin 1497 les deux frères doivent donc se rendre à Naples, l'un pour y recevoir l'investiture de son nouveau duché, l'autre pour y couronner Frédéric d'Aragon au nom du souverain pontife. La veille de leur départ, leur mère, Vannoza, organise une fête de famille en leur honneur dans une de ses propriétés en dehors de Rome. Après le souper, les convives se séparent. Le lendemain, Jean n'ayant point reparu au Vatican, le pape s'inquiète et ordonne des recherches. On retrouvera le corps du duc de Gandie dans le Tibre, atteint de neuf blessures.
"En apprenant la mort de son fils, écrit Burchard, et qu'il avait été jeté dans le fleuve, "comme une ordure", Alexandre VI fut pris du plus grand désespoir". Il fait ouvrir une enquête afin de découvrir l'auteur de ce crime, mais elle demeure sans résultats.

La rumeur publique ne tarde pas à charger César de ce crime. Chacun en effet connait dans Rome son ambition effrénée et la jalousie qu'il porte à son frère aîné sur qui le pape fonde les projets de grandeur de la famille. César s'est-il débarrassé de l'obstacle qui se dresse devant lui en faisant jeter son frère dans le Tibre ? La question demeure controversée et il n'est pas dans notre propos d'en débattre. Disons simplement que le crime profite grandement au cardinal de Valence. C'est ainsi que, las de l'Etat ecclésiastique pour lequel il n'a jamais éprouvé le moindre penchant, il obtient, au consistoire du 17 août 1498, de retrourner à l'Etat laïc. Il ne lui faut pas longtemps attendre pour voir les honneurs civils se substituer sur ses épaules dignités ecclésiastiques.

Le roi de France, Louis XII, désireux d'épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, est depuis plusieurs mois, en pourparlers avec le pape pour obtenir l'annulation de son premier mariage. Alexandre charge César de porter en France, la bulle du divorce. En échange de ce document, ce dernier espère bien obtenir quelques avantages et notamment que le roi intervienne pour lui obtenir la main de Charlotte d'Aragon, héritière du royaume de Naples :

"Suivant les conseils de son père, il niait qu'il eut apporté
" avec lui la bulle de dispense : espérant que le désir de
" l'obtenir rendrait le roi plus facile à ses desseins. Mais
" l'Evesque de Sette ayant très secrètement révélé au roi la
" vérité et le roi estimant que quant à Dieu il suffisait que
" la bulle fut expédiée, sans plus la demander il consuma le
" mariage avec sa nouvelle femme ce qui fut cause que le duc
" de Valentinois ne lui pouvant plus retenir la bulle, et ayant
" su depuis que l'Evesque de Sette avait révélé l'affaire, il
" le fit quelque temps après secrètement mourir par poison"(1).

César ne peut épouser Charlotte d'Aragon qui repousse obstinément ses avances. Il doit se contenter d'une princesse Française, Charlotte d'Albret, aucune autre dame de la cour ne voulant contracter une union avec un cardinal défroqué et, de surcroît, fils bâtard d'un pape.

---

(1) Guicciardini (F).- Histoire des guerres d'Italie... - Paris, 1612. Il importe d'apporter quelques précisions sur cette accusation d'empoisonnement J.Lucas Dubreton (Les Borgia.- Paris, 1951) a montré qu'en fait la dispense fut directement envoyée au cardinal d'Amboise. Quant à l'Evêque il mourut de sa belle mort deux ans plus tard.

Louis XII donne au nouveau marié le duché de Valentinois (Dauphiné) et promet son appui pour les conquêtes que César envisage en Italie du Nord. A partir de cette date, César ne signera plus que César de France et écartellera de fleurs de lys son blason. C'est également à cette époque qu'il fait graver sur ses armes cette orgueilleuse devise qui résume à elle seule le personnage : "Aut Caesar, aut nihil" (1).

Comme il fallait s'y attendre, le duc de Valentinois, quand sa mission en France prend fin, est nommé Gonfalonier de la Sainte Eglise. A ce titre il se lance à la conquête d'un royaume. Celle de son père est achevée depuis longtemps : "Alexandre aimait beaucoup son fils César, dit une relation d'ambassadeur ; il l'aimait et, en même temps, il avait grand'peur de lui".

* *

*

Qu'est devenue Lucrèce durant la soudaine asdension de son frère ? Nous savons qu'elle a épousé en 1493 Jean Sforza neveu du duc de Milan. Ce gendre ne tarde pas à devenir gênant pour le pape dans ses projets de rapprochement avec la maison d'Aragon (2). Le 20 décembre 1497 il fait donc dissoudre cette union en prétextant que le mariage n'a jamais été consommé en raison de l'impuissance du mari. Tout Rome s'esclaffe car Lucrèce est à ce moment copieusement enceinte. Le seul qui ne rit pas, Jean Sforza, déclare publiquement que son ancienne femme est à la fois la maîtresse de son père et de son frère. Cette grave accusation d'inceste portée contre le pape constitue la plus grande tache

(1) Ou César, ou rien.
(2) On se souvient en effet que Jean Sforza était le neveu de Ludovic le More, duc de Milan, ennemi farouche de la maison d'Aragon.

projetée par l'histoire sur Lucrèce. Elle accouche en 1498 d'un fils dont on ignorera toujours le véritable père (1). Fait troublant en 1501 Alexandre VI publiera deux Bulles concernant un mystérieux "infant romain" âgé de 4 ans. Il en attribuera la paternité tout d'abord à César puis à lui-même. Quant à la mère il s'agit d'après ces textes d'une femme "non mariée". Est-ce Lucrèce ou bien Julie Farnèse comme d'autres l'ont prétendu ? Le débat reste ouvert mais de fortes présomptions plaident en faveur d'un enfant né de l'inceste d'un pape et de sa fille... (2).

Quoiqu'il en soit Lucrèce ne demeure pas longtemps seule. Elle pleure quelques jours son mari puis se replonge dans le tumulte des fêtes et des banquets. Poursuivant ses projets politiques, Alexandre VI la donne en mariage le 21 juillet 1498 à Alphonse d'Aragon duc de Bisceglie. Cette union durera deux ans.

---

(1) La naissance d'un enfant à cette date niée par certains auteurs désireux de réhabiliter Lucrèce ne fait plus de doute depuis la découverte des dépêches de l'agent de Ferrare à Venise et de celles de Capello l'ambassadeur vénitien à Rome.

(2) Voyez à ce sujet le chapitre qu'y consacre Portigliotti : Les Borgia, traduction F.Hayward.- Paris, 1953.

CHAPITRE 5

1500 - 1503

CONQUETES ET ASSASSINATS

Les trois dernières années du pontificat d'Alexandre VI marquent pour les Borgia l'apogée de leur fortune. Dans sa "relation" prononcée en 1500 l'orateur vénitien Capello nous a laissé un portrait du pape à cette époque :

" Le pape a soixante dix ans, mais il rajeunit tous les jours ;
" ses soucis et ses inquiétudes n'ont d'autre durée qu'une nuit ;
" il est d'une nature peu sérieuse et n'a de pensées que pour ses
" intérêts ; son ambition absolue est de faire grands ses enfants ;
" d'autres soins, il n'en a pas ".

Tandis que l'astre de la famille pontificale brille à son apogée, Rome tremble et baigne dans le sang. Le Vatican est devenu la source de scandales inouis ; parvenus au faîte de leur puissance, les Borgia s'enfoncent dans les profondeurs de leurs vices.

L'année 1500 commence par l'ouveture du jubilé (1) qui donne prétexte à de brillantes cavalcades où la dévotion occupe une place accessoire. Pendant ce temps les troupes de César assiègent la citadelle de Forli défendue avec acharnement par Catherine Sforza. Il y reçoit la visite du cardinal Juan Borgia, son cousin, ainsi qu'en témoigne Chauffepié (

" En allant à Rome le cardinal passa au camp de Forli que Borgia
" assiégeait pour lui rendre visite. Il en fut reçu avec des
" démonstrations extérieures d'amitié. Mais Borgia, pour exécuter
" son dessein l'arrêta à dîner et fit empoisonner la viande qui
" était devant le cardinal qui sentit bientôt les effets du poison.
" Cependant comme il était préparé de manière à le faire languir
" quelques jours, il résolut, malgré le mal qu'il ressentait de
" poursuivre son voyage ; mais il fut obligé de s'arrêter à Urbin
" où il fut pris d'un vomissement si violent qu'il pensa expirer".

Le 12 janvier, la citadelle se rend grâce à la trahison de quelques capitaines de Catherine corrompus par les agents de César. Le Valentinois garde Catherine Sforza comme otage. Ensuite, après lui avoir infligé les plus vils outrages (3), il l'envoie à Rome où elle est enfermée au château Saint-Ange (4). Le jour même de la prise de Forli, Juan Borgia

---

(1) Dans la religion catholique, indulgence plénière solennelle et générale, accordée par le pape en certains temps et en certaines occasions. Le jubilé fut établi en 1300 par Boniface VIII et ne se célébrait d'abord que de 100 en 100 ans ; Clément VI le réduisit à cinquante, Urbain VI à trente trois ans et Sixte IV à 25.

(2) Chauffepié (J-G).- Nouveau dictionnaire historique et critique.- Amsterdam, la Haye, 1750.

(3) Pasolini (P).- Catherine Sforza.- Paris, 1912, p 225 et suivantes.

(4) Elle échappera à la mort grâce à l'intervention des capitaines français de César. Après quelque temps de détention, en raison de l'indignation générale, les Borgia seront obligés de remettre en liberté leur prisonnière.

expire à Fossombrone ainsi que nous l'apprend la lettre qu'Elizabeth duchesse d'Urbin adresse à son frère François de Gonzague (1) :

"... le Révérendissime cardinal Borgia était arrivé à Urbino
" malade, avec certains symptômes, estimant qu'il y arriverait
" mieux à maîtriser son indisposition. Mais il arriva que la
" nuit dernière, à la neuvième heure, des syncopes lui sont
" survenues. Elles ont aggravé son état de telle façon que,
" sans pouvoir profiter d'aucun remède possible, comme il a plu
" à Dieu, ce soir, à la 23ème heure, sa Seigneurie Révérendissime
" est sortie de la présente vie". Burchard indique que le cardinal avait présenté une rougeole. En ce temps là cette affection était bien loin d'être décrite avec précision, aussi faut-il sans doute prendre ce terme au sens d'érythrodermie, affection cutanée rencontrée notamment dans les intoxications à l'arsenic. Car il semble bien que nous devions accorder créance au récit de Chauffepié et conclure que le cardinal Borgia a succombé à la cantarella de César. L'association de vomissements, de syncopes et d'une érythrodermie plaide en effet en faveur d'une intoxication à l'arsenic (2).

Ludovic Le More étant rentré précipitamment à Milan, César est obligé d'interrompre sa campagne et il rejoint Rome le 26 février. Depuis quelque temps déjà la Ville Eternelle vit sous la terreur, l'arrivée du

(1) Nous devons la communication d'une photocopie de cette lettre à l'obligeance de Monsieur le Conservateur des Archives de la famille Gonzague à Mantoue.

(2) Nous ne connaissons pas bien entendu la raison qui a poussé César à assassiner son cousin. Ce dernier était très en faveur auprès du pape. Le Valentinois pourrait alors avoir agi par simple jalousie à moins qu'il n'ait voulu supprimer quelqu'un qui en savait trop long sur certaines affaires.

duc de Valentinois l'accentue. En effet les campagnes militaires, le faste et les plaisirs coûtent horriblement cher et les Borgia ont besoin de beaucoup d'argent. Deux moyens leur servent pour s'en procurer. D'une part le pape utilise ses pouvoirs hiérarchiques. On assiste à la mise en vente d'innombrables charges et bénéfices ; désormais même les nouveaux cardinaux doivent payer une taxe lors de leur nomination. La promotion de 12 prélats en septembre 1500 rapporte 200 000 francs or. Mais ces ressources ne suffisent pas. Le souverain pontife s'institue alors, au nom de sa dignité, légataire universel de tout ecclésiastique qui viendra à décéder. Si bon nombre de ces décès paraîtront suspects c'est qu'une "coupe à la cantarella" constitue un moyen particulièrement efficace pour hâter certains héritages qui tardent à venir. Parfois même, les crimes seront motivés par de simples considérations personnelles. Ce sera surtout le cas de ceux commis par César.

Le Valentinois a pris en aversion le mari de Lucrèce. Un soir de juillet, il tente de le faire poignarder par quelques uns de ses sicaires. Le prince, blessé, réussit néanmoins à s'échapper. Lucrèce qui a deviné d'où vient le coup, soigne son époux avec dévouement allant même jusqu'à préparer elle même ses repas de peur qu'on ne les empoisonne. Ainsi traité, Alphonse d'Aragon se remet peu à peu de ses blessures quand le 18 août César vient le visiter. Froidement il chasse sa soeur de la chambre et, ayant amené avec lui Micheletto, son âme damnée, il ordonne à ce dernier d'étrangler sa victime. Lucrèce pleure quelque temps puis se replonge dans

le tourbillon des plaisirs. L'année suivante le pape lui délègue à deux reprises ses pouvoirs lorsqu'il est obligé de s'éloigner de Rome. Ainsi voit-on la fille bâtarde d'un pape, à peine âgée de 21 ans, diriger les affaires de l'Eglise.

En juin 1501, César va rejoindre l'armée de Louis XII pour l'assister dans la guerre suscitée par le pape pour le partage du royaume de Naples entre la France et l'Espagne. Il s'y distingue par la prise de Capoue conquise par la fraude et la trahison d'un certain Fabrizio. Le carnage commis à cette occasion par les troupes pontificales est effroyable. Trois mille citoyens sont passés au fil de l'épée, les couvents féminins envahis, les religieuses et les jeunes filles de la ville livrées au dévergondage de la soldatesque. César se contente de se réserver une quarantaine de vierges pour son usage personnel.

Ce "beau" fait d'armes terminé, il se hâte de regagner Rome où l'on parle à nouveau mariage. Lucrèce, cette fois, est promise à Alphonse d'Este fils du duc de Ferrare "auquel mariage indigne de la famille d'Este,

" qui a accoutumé de s'allier de nobles et grandes maisons, Hercule
" et Alphonse consentirent, parce que le Roy de France désirant de
" satisfaire le pape en toutes choses en fit une extrême instance :
" et ils y furent encore poussés du désir qu'ils avaient de s'assurer
" par ce moyen (si toutefois contre une si grande déloyauté aucune
" sureté estait suffisante) des armes et de l'ambition du duc de
" Valentinois (1)".

(1) Guicciardini (F).- Histoire des guerres d'Italie advenues sous les règnes des rois chrétiens Charles VIII, Louis XII et François Ier. Traduction Hier Chomedet.- Paris, 1612.

Le futur conjoint ayant exigé que sa femme vienne résider à Ferrare, Lucrèce doit donc quitter sa famille. Elle fait son entrée à Ferrare le 2 février 1502.

1502, l'année terrible. Le pape désormais ne dissimule plus ses rêves dynastiques. Il nomme son fils duc de Romagne avec la plénitude des droits souverains sur les terres qu'il conquerrera. Le nouveau duc ne déçoit pas les espérances placées en lui et grâce à un traquenard, s'empare sans coup férir du duché d'Urbin. Ces "belles tromperies" qui chez César masquent les graves lacunes du guerrier devaient faire l'admiration d'un jeune envoyé de la république de Florence : Machiavel. Elles marquent le début d'un nouvel art de la guerre dans lequel un sombre ballet de trahisons et de corruptions remplace la lutte loyale.

Pendant que son fils occupe si bellement son temps, le pape s'enfonce dans les empoisonnements successifs des cardinaux Ferrari, Orsini et Michiel. Même ses partisans les plus dévoués ne sont pas épargnés. Ainsi, le cardinal Jean Baptiste Ferrari évêque de Modène lequel doit son ascension à la protection d'Alexandre qui en a fait son conseiller financier, tombe t'il mystérieusement malade le 3 juin 1502 ainsi que le note Burchard en son Diarium. Le 18 Giustinian écrit au gouvernement de Venise (1) :

---

(1) Dispacci di Antonio Giustinian pu la prima volta publicati de Pasquale Villari.- Firenze, 1876.- Page 59.

" Le très révérend cardinal de Modène est parvenu au terme de
" sa vie, tous les médecins n'ont plus d'espoir : on croit que la
" nuit prochaine la pleine lune l'emportera. Notre Seigneur (1) est
" venu lui rendre visite et il a ordonné que les obsèques soient
" dignes d'un cardinal. Il n'a pas voulu s'en aller sans donner
" l'ordre de faire l'inventaire de tout ce qu'il y avait dans la
" maison et il est très soucieux de l'utilité qu'il espère de la
" mort de ce cardinal, parce qu'il juge avoir une bonne somme
" d'argent comptant et en plus beaucoup de meubles. Cette cupide
" envie de gagner subitement tout cela lui fait tolérer facilement
" le prochain dommage de la mort de ce cardinal, qui est très
" habile à récupérer de l'argent, si bien qu'on a l'impression
" que Sa Sainteté n'aura pas la possibilité d'en trouver un autre
" aussi apte à de telles fonctions". Ferrari expire le 20 juin et Alexandre donne une partie de la succession au secrétaire particulier de la victime Sébastien Pinzon. On arrêtera ce dernier, pour d'autres crimes, sous Léon X. Il confessera alors avoir donné au cardinal une coupe empoisonnée préparée par Alexandre lui-même (2) et sera décapité.

Six mois après ce crime, César manque, à son tour, d'être victime de ses propres procédés. Quelques uns de ses capitaines craignant d'être tôt ou tard "dévorés un à un par le dragon" décident de déserter sa cause et se mettent au service des princes dépossédés. Urbin et Camerino sont les premières villes qui accueillent leurs naturels seigneurs. Alexandre

---

(1) Le pape.

(2) Portigliotti (G).- Les Borgia. Traduction Fernand Hayward.- Paris, 1927, page 80.

et César assistent horrifiés à l'émiettement de leur jeune royaume. Ils ont alors recours à leur procédé favori. Alléchés par de belles promesses, les rebelles rejoignent César et occupent en son nom Sinigaglia. Arrivé aux portes de la ville, le Valentinois demande aux capitaines de venir le rejoindre ce qu'ils font naïvement. Soudain, sur un signe, un groupe de soldats embusqués leur tombe dessus. Deux Orsini qui figurent parmi les conjurés sont tués quelques jours plus tard par Micheletto. Quand on lui annonce ce "haut fait" qui deviendra célèbre sous le nom de guet-apens de Sinigaglia, le pape ne peut contenir sa joie. Il résout de profiter de l'occasion pour abattre définitivement la puissance de la maison Orsini. Grâce à un stratagème, le cardinal Jean Baptiste Orsini est arrêté le 3 janvier. Prudemment le prisonnier se fait apporter ses repas dans sa cellule par 2 serviteurs. Brusquement, le Ier février, le souverain pontife leur interdit l'accès auprès du cardinal et demande une grosse somme d'argent ainsi qu'une certaine perle de grande valeur. "Une fois possesseur

> " des ducats et de la perle, le pape autorisa les 2 susdits messa-
> " gers à apporter au cardinal sa nourriture et sa boisson. Dans
> " l'intervalle le cardinal avait bu disait-on, un calice qui lui
> " avait été préparé par ordre du pape (1)".

Le 22 février le cardinal Orsini rejoint ses parents dans la tombe. Devant l'émotion soulevée par cette disparition Alexandre VI fait procéder à une autopsie du cadavre, par ses propres médecins. Ceux-ci, sous la menace, ne découvriront pas la moindre trace de poison...

---

(1) Burchard.- Diarium.

Partis sur de si bonnes voies, Alexandre et César poursuivent l'un ses conquêtes, l'autre ses crimes. "Et peu après le cardinal Jean

" Michiel, citoyen de Venise qui était un enfant de la soeur
" du pape Paul II, mourut à Rome de poison que lui fit boire le
" pape Alexandre Borgia, par l'intermédiaire de son majordome.
" La raison de la mort de cet homme a été l'or et l'argent qu'on
" croyait qu'il possédât. De toutes ces choses la cause a été
" l'avidité insatiable d'Alexandre laquelle poussait son âme à
" toute sorte de crimes afin de fournir d'argent son fils le duc
" de Valentinois pour que celui-ci puisse plus rapidement occuper
" les royaumes des princes italiens. Le majordome qui avait
" donné le poison, sous Jules II, ayant été dénoncé, fut jeté
" en prison et après un procès il paya son crime de sa vie".

Une dépêche de Giustinian nous fournit plus de détails médicaux que ce texte du cardinal Bembo. D'après cette lettre le cardinal Michiel fut pris, deux jours avant sa mort, de violents troubles gastriques avec vomissements et émission de sang. Devant un tel tableau nous n'avons aucun mal à reconnaître l'action de la fameuse "Cantarella". Ce qui nous paraît moins évident, ce sont les mobiles du crime. Giustinian et Bembo sont d'accord pour dire que si le pape empoisonna ce cardinal ce fut uniquement pour s'emparer de ses biens. Pour notre part, en tenant compte de la nationalité vénitienne de la victime et des rapports tendus existant à l'époque entre Rome et Venise, nous ne sommes pas tout à fait convaincus par cette version des faits. Nous en reparlerons dans un prochain chapitre quand nous analyserons les causes de la mort d'Alexandre VI.

Pour l'instant il convient que nous arrêtions cette énumération de disparitions criminelles. Elles sont fort nombreuses et leur exposé deviendrait rapidement fastidieux.

Parvenus au faîte de leur puissance, Alexandre VI et César ne se doutent pas de l'imminence de leur chute lorsqu'ils vont dîner, le 4 août 1503, chez le cardinal Adrien de Corneto. Pourtant ils tombent malades huit jours plus tard. César se remet lentement dans sa chambre du château Saint Ange. Alexandre VI, après une courte semaine de souffrance, rend l'âme dans ses appartements du Vatican le 18 août 1503.

A l'annonce de la mort du souverain pontife, c'est dans Rome une explosion de joie. Aussitôt les palais des espagnols résidant dans la Ville Eternelle sont saccagés et leurs habitants prennent la fuite. Après onze années de terreur la cité renait à l'espoir.

TROISIEME PARTIE

L A C H U T E

CHAPITRE 1

MORT DE CESAR

La mort de César ne mérite pas de très longs développements. Elle n'a aucun intérêt médical. Nous l'envisageons donc très rapidement seulement pour ne pas rompre la trilogie et montrer "le prince" de Machiavel aux abois.

Quelques mois après le décès d'Alexandre, César est dépouillé par le pape Jules II. Il tente alors de rejoindre Naples mais est arrêté en chemin par ordre du roi de Castille. Transféré en Espagne et enfermé au château de Mota, ce n'est que plus de deux ans plus tard, le 25 octobre 1506, que le Valentinois réussira à s'en évader pour se réfugier chez son beau frère, le roi de Navarre.

Peu après César se voit confier une petite troupe dans la guerre qui oppose le roi de Navarre au comte de Lérins. Le 12 mars 1507 il tombe dans un guet-apens et rend le dernier soupir dans un bois aux environs de Viana. Il a trente trois ans.

Ainsi, celui qui avait profondément bouleversé l'art de la guerre, remplaçant le choc frontal des armées par le jeu subtil des guet-apens, trahisons, pièges et traquenards de toutes sortes ; le triste héros de l'attentat de Siniglia, finit victime de ses propres techniques.

L'histoire a toujours été extrêmement sévère à l'égard de César, faisant de lui le principal instigateur de tous les crimes commis par les Borgia. Ainsi Gebhart écrivait :

" Le pape fut après 1497 l'instrument docile du Valentinois.
" Le duc était le virtuose principal. Le pape possédé par l'épouvant
" de ce fils, qui ne reculait devant aucune horreur l'a suivi pas
" à pas jusqu'à son dernier jour, dans tous les détours de sa voie
" sanglante. Il est digne de quelque pitié.... Le Valentinois fut
" le démon de la famille. Il doit porter la plus lourde part de
" la gloire maudite des Borgia".

Cette opinion faisant d'Alexandre VI une sorte de victime de son fils est celle de la majorité des auteurs. Elle ne nous paraît pas cependant tout à fait exacte. Il y avait au contraire entre eux une identité d'intentions et une communauté de prédispositions immorales qui en faisaient un couple sinistrement parfait. Certes le fils eut parfois recours à des menaces pour plier son père à ses volontés. Mais il ne s'agit là que ce qu'il est possible d'observer chez tous les criminels associés. La condamnation, s'il fallait en prononcer une, serait plus lourde pour Alexandre VI coupable d'avoir favorisé l'ascension de César. En effet, après l'assassinat du duc de Gandie, le pape demeure le même homme, avec la même immoralité et les mêmes tendances criminelles, mais, au lieu de laisser César à sa place de cardinal, c'est lui qui permet son retour à l'état laïc, c'est lui qui lui confie le commandement de ses troupes, c'est lui enfin qui l'associe à ses crimes.

CHAPITRE 2

MORT DE LUCRECE

En s'éloignant de Rome le 6 janvier 1502 Lucrèce abandonne l'avant scène politique. Les dix sept années qui lui restent à vivre, elle va les passer à Ferrare dans une cour toute militaire. Son mari est un rustre plus préoccupé de menuiserie et de la fonte de ses canons que de faire la cour à une épouse qu'il trompe d'ailleurs allègrement. Le château où Lucrèce passe son existence est d'un aspect rébarbatif, un donjon, non un palais. C'est là qu'elle apprendra la mort de son père en août 1503. Ne pouvant confier la douleur que lui cause cette disparition ni à son mari ni à son beau père que l'évènement met en joie, elle va se confier à Pietro Bembo, jeune poète vénitien qui réside à la cour de Ferrare. Malgré la sombre jalousie d'Alphonse, un amour passionné va bientôt naître entre Lucrèce et celui qui deviendra plus tard cardinal sous Léon X. Hélas, en janvier 1504 Bembo est obligé de retourner à Venise où il ne tardera pas à oublier la fille du pape.

Un dernier amour va encore faire vibrer celle qui devient en janvier 1505 duchesse de Ferrare après la mort de son beau père Hercule d'Este. Ce dernier amant n'est autre que son beau frère, François de Gonzague, duc de Mantoue. Cette flamme durera quelques années puis viendra le temps du repos

des sens. Lucrèce dont la santé a été ébranlée par ses nombreuses maternités va désormais se consacrer à l'éducation de ses enfants. En quelques années elle deviendra "la bonne dame de Ferrare" louée pour ses vertus par le loyal Serviteur du Chevalier Bayard :

> " Bien ose dire que, de son temps, ni de beaucoup d'avant, ne s'est
> " point trouvé de plus triomphante princesse car elle était belle,
> " bonne, douce et courtoise à toutes gens. Elle parlait espagnol,
> " grec, italien et français quelque peu très bon latin, et composait
> " en toutes ces langues ; et n'est rien si certain que combien son
> " mari fût sage et hardi prince, la dite dame, par sa bonne grâce,
> " a été cause de lui avoir fait faire de bons et loyaux services".

L'âge aidant, Lucrèce tombe peu à peu dans une espèce de religiosité. A partir de 1515, elle porte cilice, se confesse chaque jour, communie trois à quatre fois par mois et se retire chaque semestre pour méditer dans le couvent de Saint Bernardin où sa jeune nièce est religieuse. Le 14 juin 1519, au terme d'une grossesse pénible, elle met au monde une fille mort-né. Elle sent l'ombre de la mort s'étendre sur elle et le 24 juin elle s'éteint paisiblement à l'âge de 39 ans.

L'acte de décès de Lucrèce n'a certainement pas porté d'autres indications que le terme de "morte en couches", hélas bien fréquent à l'époque. Cependant une observation détaillée nous permet d'établir un diagnostic plus précis. Il s'agit donc d'une femme de 39 ans grande multipare.

Parmi ses antécédents gynécologiques on note :

- en août 1498 la naissance d'un fils de père inconnu (1).
- le 1er novembre 1499 naissance de Rodrigo dont le père est Alphonse d'Aragon.
- le 5 septembre 1502 accouchement d'une fille mort-née. On sait qu'à cette occasion Lucrèce fut très malade et que l'on craignit pour sa vie. Les derniers mois de la grossesse ont été très pénibles et ont nécessité la pratique de plusieurs saignées (2).
- en 1505 un avortement.
- le 4 avril 1508 naissance d'Hercule.
- le 25 août 1509 naissance d'Hippolyte.
- entre 1509 et 1514 un avortement.
- avril 1514 naissance d'Alexandre.
- fin 1514 nouvel avortement.
- le 3 juillet 1515 naissance d'Eléonore.
- le 1er novembre 1516 accouchement d'un fils nommé François.

Lucrèce en était donc au moins à sa douzième grossesse, trois s'étant soldées par un avortement et une déjà par une fillette mort-née.

La grossesse qui nous préoccupe a été extrêmement pénible durant les deux derniers mois comme le prouve la lettre que Lucrèce a adressée au pape Léon X quelques jours avant sa mort :

---

(1) Peut-être le fameux "infant romain".

(2) L'une d'elle eut lieu le 28 juillet. Ce jour là César était en effet venu rendre visite à sa soeur et il dit dans une de ses lettres qu'il fut obligé de tenir le pied de cette dernière pour que le médecin puisse procéder à la saignée.

" Ayant éprouvé de grandes souffrances pendant plus de deux mois
" par l'effet d'une grossesse pénible, je suis accouchée d'une
" fille, comme il a plu à Dieu, le 14 de ce mois au matin, et
" j'espérais que ma délivrance me causerait en même temps du
" soulagement mais le contraire a eu lieu et je dois payer mon
" tribut à la nature".

En effet Maître Palmarino et Maître Bonaciolo nous ont laissé le récit de la mort de leur patiente.

Le 14 juin ils l'ont accouchée d'une fille qui n'a vécu que quelques heures. Au moment de la délivrance Lucrèce se couvrit de sueurs et la fièvre la gagna rapidement. Des céphalées apparurent, bientôt suivies d'épistaxis. Au 7e jour, le 22 juin, elle perdit la vue et l'ouïe. Après une amélioration transitoire qui lui permit de s'alimenter, elle s'enfonça dans le coma et mourut au 9e jour sans avoir repris conscience.

Tel qu'il se présente, ce cas clinique nous parait relativement simple. Les céphalées et les épistaxis sont la traduction d'une hypertension artérielle sévère qui existait déjà au cours de la grossesse puisque Lucrèce (dans la lettre ci-dessus) dit que ses maux se sont seulement aggravés. Quant à l'amaurose et à la perte de l'ouïe, elles témoignent d'une hypertension intra crânienne. Lucrèce a donc présenté une toxémie gravidique dont une des complications classiques, l'éclampsie, a entraîné la mort.

Car il s'agit bien d'une toxémie gravidique. Rappelons que ce diagnostic doit être porté chez toute femme enceinte dès qu'elle présente un seul des quatre signes suivants :

- augmentation insolite du poids supérieure à un kilogramme par mois en moyenne.
- oedèmes : ils sont le reflet visible de la prise de poids.
- albuminurie.
- hypertension artérielle : ce dernier signe est capital.

Certes il était impossible à l'époque de procéder au dosage de l'albumine dans les urines. On ne nous parle pas, dans les documents en notre possession, d'oedème ou de prise de poids. Par contre, nous savons que Lucrèce a présenté une hypertension artérielle au cours de sa grossesse. Ce signe seul suffit à signer le diagnostic de toxémie gravidique.

Le diagnostic posé, il nous faut maintenant le préciser. Il existe en effet deux sortes de toxémies très différentes tant par leur évolution clinique que par leur pronostic. On distingue ainsi une toxémie pure idiopathique et une toxémie surajoutée à des lésions néphro-vasculaires préexistantes à la gravidité. La toxémie simple est dite idiopathique parce qu'elle survient chez un sujet dont l'état rénal était parfaitement sain au départ. Dans 83 % des cas selon la statistique de Milliez (1) il s'agit d'une primipare jeune sans antécédents pathologiques. Les signes de toxémie n'apparaissent qu'au cours du dernier trimestre et ne

(1) Milliez (P) Fritel (D) et Bonis (A).- Les complications hypertensives et rénales au cours de la grossesse. Journal d'Urologie médicale clinique

s'accompagnent en général que d'une élévation tensionnelle modérée. Le pronostic foetal est relativement bon, l'enfant naissant seulement hypotrophique ou prématuré. Il n'y a mort foetale que dans moins de 30 % des cas. Il n'est pas besoin de détailler davantage pour constater que le cas de Lucrèce n'entre pas du tout dans ce cadre.

Par contre tous les signes en notre possession sont en faveur d'une toxémie surajoutée à des lésions néphro-vasculaires préexistantes. Cette affection survient en général chez une multigeste (Lucrèce en est à sa douzième), toujours âgée de plus de 30 ans (39 ans pour Lucrèce). Les signes de toxémie sont moins francs et d'évolution plus prolongée. Seule l'hypertension artérielle est évidente, s'accentuant au cours de la grossesse, s'accompagnant de troubles visuels et de céphalées. Le pronostic foetal est extrêment sombre. Milliez sur 132 femmes réunissant 306 grossesses dénombre 144 accouchements à terme, 87 accouchements prématurés, 44 avortements et 31 césariennes avec une mortalité foetale globale de 47,5 % (147 morts nés sur 309 foetus). Fritel (1) cite pour sa part 139 morts sur 255 foetus soit 55 %. On ne sait pas si Lucrèce a accouché prématurément mais il est sur que l'enfant qu'elle portait fut mort-né. De plus cette affection aggrave régulièrement la maladie hypertensive et a tendance à se répéter à chaque grossesse ultérieure. Or que trouvons nous dans le cas présent ? La 3e gestation à 31 ans s'est fort mal passée et a abouti à un enfant mort-né alors que la mère échappait de peu au trépas, viennent

(1) Fritel (D).- Etude sur la physiopathologie des hypertensions gravidiques. (Thèse de Médecine : Paris : 1950)

ensuite un avortement, puis 2 enfants, à nouveau un avortement, un enfant, un avortement, deux enfants et la grossesse fatale. Ce faisceau de signes positifs doit emporter notre conviction. La duchesse de Ferrare a bien eu une toxémie gravidique surajoutée à des troubles réno-vasculaires.

Dans ce cas, me direz-vous, comment expliquez vous que la grossesse ne se soit pas soldée par le décollement prématuré du placenta qui donne le tableau clinique décrit par Couvelaire ? Certes, la toxémie surajoutée se complique plus fréquemment de syndrôme de Couvelaire mais les crises d'éclampsies peuvent aussi se rencontrer dans cette affection. L'éclampsie survient en général en fin de grossesse mais elle peut aussi survenir dans les heures ou les jours suivant l'accouchement. La crise elle même est précédée d'un syndrôme pré éclampsique dont les éléments principaux sont des céphalées qui sont constantes et des troubles oculaires dont l'amaurose est le plus caractéristique. N'est-ce pas exactement le tableau qu'à présenté Lucrèce peu après sa délivrance ? Lorsque la crise éclate elle évolue en quatre phases : contraction fibrillaire de la face puis phase tonique avec apnée et cyanose, phase clonique et enfin coma post critique. Les crises se répètent pouvant entraîner la mort par asphyxie, hémorragie cérébro méningée, oedeme aigu du poumon, accentuation avec collapsus terminal. Nous manquons de précisions pour dire lequel de ces mécanismes a emporté Lucrèce mais il parait hors de doute qu'elle ait succombé aux conséquences de crises d'éclampsies dont les prodromes nous ont été soigneusement rapportés.

Arrivés à ce stade, il ne nous est plus possible d'aller plus avant. Nous ne saurons jamais de quelle néphropathie Lucrèce était atteinte. S'agissait-il d'une complication rénale de la syphilis ? Nous manquons de documents pour l'affirmer. Cela n'est cependant pas impossible car nous savons que les cas de vérole étaient nombreux au Vatican, même parmi les cardinaux. Juan Borgia avait été contraint pendant deux ans, "malum gallicum habens" nous dit Burchard, de s'abstenir complètement des consistoires. Paris de Grassis (1) note à propos de Jules II qu'il avait un pied "totus ex marbo gallico ulcerosus". César Borgia lui même était atteint du "mal français" (2). Nous savons qu'une des raisons pour lesquelles Charlotte d'Aragon avait refusé de l'épouser est qu'il souffrait à ce moment là d'une roséole.

Ainsi, celle qui dès l'âge de 13 ans a été jetée dans le cycle infernal de l'amour, qui à 22 ans en avait goûté tous les plaisirs, disparut emportée par les fruits de ce même amour.

L'histoire a longtemps vu en Lucrèce une virago infernale assoiffée de plaisirs et de sang. Telle est en particulier l'image qu'en retiendront les romantiques. Il suffit de relire le drame de Victor Hugo (3) pour s'en convaincre. Peu à peu cependant la vérité s'est fait jour. On doit à Grégorovius (4) d'avoir le premier essayé, non sans talent, de réhabiliter

---

(1) Le successeur de Burchard dans la charge de maître des Cérémonies.

(2) C'est sous ce nom que les italiens désignaient en effet la syphilis alors que les français l'appelaient "fleur de Naples" en souvenir des soldats de Charles VIII qui l'avaient contractée lors de la conquête de cette ville.

(3) Victor Hugo. Lucrèce Borgia.

(4) Grégorovius (F).- Lucrèce Borgia. Traduction Paul Regnaud.- Paris, 1876. (2 volumes).

la fille du pape. Désormais l'Histoire, sans pour autant en faire une victime innocente, paraît plus impartiale. Elle la considère comme un être faible dépourvu de volonté. Ayant été élevée dans un milieu corrompu, elle en a suivi sans restriction tous les vices allant même jusqu'à l'inceste pour certains auteurs. Plus tard, soumise à de meilleures influences et l'âge aidant, elle s'assagira et deviendra la bonne dame de Ferrare qui se montrera digne de l'amour qu'elle suscitera à son peuple. C'est cette Lucrèce là, que l'Arioste (1) a chantée :

> " Que dirai-je de Lucrèce Borgia ? Ses attraits, sa vertu, sa
> " fortune s'accroîtront de jour en jour : telle une jeune plante
> " en un terrain fertile. Les autres femmes ne sont telles pas à
> " Lucrèce ce que l'étain est à l'argent, le cuivre à l'or, le
> " pavot des bois à la rose épanouie, le saule blème au laurier
> " toujours vert ; ce que le verre coloré est à la pierre précieuse ?..
> " j'admire sa beauté sans pareille, son extrême prudence ; elle
> " surpasse toute perfection".

---

(1) Arioste.- Roland Furieux.

CHAPITRE 3

MORT D'ALEXANDRE

César mort par l'épée, Lucrèce emportée par l'amour, Alexandre VI serait-il mort empoisonné ? Cela constituerait une belle trilogie pour un moraliste. La justice immanente a-t-elle triomphé avec autant d'éclat ? C'est l'opinion admise par bon nombre d'historiens. Le cadavre du pape était à peine refroidi que les premières rumeurs d'empoisonnement couraient déjà. Comme la suite de ce récit le montrera, il importe donc d'écouter attentivement les récits les plus importants laissés par les contemporains de l'évènement qui acceptent cette conclusion.

1 - Guichardin, l'un des premiers à avoir écrit sur le sujet, raconte

"Mais voicy, ainsi qu'ils étaient au comble de leurs plus grandes
" espérances que le pape, lequel était de souper en une vigne près
" du Vatican pour prendre le plaisir de la fraîcheur, est soudai-
" nement porté de là pour mort au Palais pontifical, et aussitôt
" après son fils est porté pour mort : et le jour suivant qui fut
" le dix huitième d'août le pape est porté mort (comme en est la
" coutume) en l'Eglise Saint Pierre, noir enflé, et très difforme,
" signes très manifestes du poison : mais le Valentinois pour la
" vigueur de l'âge et pour ce qu'il usa à l'instant de fortes
" médecines et bons contrepoisons, eut la vie sauve demeurant

" toutefois opprimé d'une longue et grave maladie. On crut assu-
" rément qu'un tel accident était procédé de poison et on raconte
" selon le bruit le plus commun, que la chose advint en cette
" sorte. Le Valentinois aurait délibéré d'empoisonner Adrien
" cardinal de Corneto, en la vigne duquel ils devaient souper :
" car il est très certain que son père et lui étaient coutumiers
" d'user de poison non seulement pour se venger de leurs ennemis,
" ou bien pour s'assurer des soupçons, mais aussi pour la méchante
" convoitise de dépouiller les personnes riches de leurs propres
" biens, fussent cardinaux ou autres courtisans, encore qu'ils ne
" leur eussent jamais fait aucun tort, comme il advint au cardinal
" de Saint Ange lequel était fort riche :... Le Valentinois donc
" envoya certains flacons de vin infecté de poison, lesquels il
" fit bailler à un serviteur qui ne savait rien de l'affaire, avec
" mandement que personne n'y touchât. Mais d'aventure le pape
" survint, devant l'heure du souper, lequel poussé de la soif et de
" la chaleur immodérée qu'il faisait, demanda à boire : mais pour
" ce qu'on n'avait encore apporté son souper du palais, celui à
" qui on aurait baillé le vin en garde estimant qu'on lui eut
" baillé à serrer comme un vin fort excellent, donna à boire au
" pape de ce vin que le duc de Valentinois avait envoyé : lequel
" arrivant pendant que son père buvait, se mit semblablement à
" boire du même vin".

2 - Voici le récit de Bembo, cardinal et secrétaire du pape Léon X (1470-1547). Il a fait un long séjour à Rome et était à même par ses relations personnelles à la curie de connaître la mort du pape :

" Alexandre expira par le poison qu'il avait ordonné en cachette,
" pour le cardinal Adrien, son familier, dans les jardins duquel ils
" dinaient avec son fils César, poison qu'il but par l'imprudence
" d'un serviteur, le 18 août. César ayant à peine puisé un peu de
" cette boisson tomba dans une grave maladie et dans cette mésaventur
" il semble que la volonté et la décision des dieux immortels y
" entrèrent par beaucoup, parce que ceux-ci, qui avaient tué par
" le poison beaucoup des princes de l'Etat Romain et de leurs amis
" afin de s'emparer de leurs biens et de leurs trésors et qui
" avaient ordonné de leur ajouter un autre de leur hôtes et
" intimes et de le tuer, ceux-ci même se tuèrent à sa place, pendant
" qu'ils exercaient le même crime".

3 - Ecoutons maintenant le témoignage de Paul Jove (1482-1552) :

" Les médecins, n'ayant pu sauver le vieux pape qui ne put supporter
" tout à fait la force de ce poison, sauvèrent, avec beaucoup
" d'antidotes, son fils César, ce dernier étant très robuste à
" cause de la vigueur de son âge. Moi-même j'ai tenu personnellement
" du cardinal Adrien de Corneto, dans la vigne duquel on soupait,
" que lui-même, attaqué par ce mortel poison se sentit soudainement
" brûler dans ses entrailles de sorte que des brouillards soudai-
" nement sortis en lui accablant les sens lui obscucirent l'esprit

" et il fut obligé de se submerger dans un baquet plein d'eau très
" froide et qu'il revint à la vie avec les entrailles brûlées
" seulement après que sa peau tomba de tout son corps comme des
" écailles".

4 - Pour terminer cette énumération plongeons-nous une dernière fois dans le Diarium de Marino Sanuto. Le récit est un peu long mais il convient de le lire en entier :

" Ayant été le cardinal dataire Adrien de Corneto convié par le pape
" à un souper qu'il désirait faire avec le duc de Valentinois dans
" une de ses vignes et manger avec Sa Sainteté, le cardinal
" s'imagina que cette invitation avait été faite pour lui donner
" la mort par poison, afin que le duc de Valentinois puisse avoir
" son argent et ses biens, ayant déjà été établi par le pape de le
" priver de la vie en quelque manière que ce fût, pour avoir ses
" richesses qui étaient très grandes : et en se souciant de sa vie
" il pensa qu'il lui restait une seule chose pour se sauver. Il
" envoya, après avoir pris du temps, faire savoir à l'écuyer
" tranchant du pape qu'il vienne chez lui, étant donné qu'il était
" son intime. Etant celui-ci venu chez le même cardinal, ils se
" retirèrent tous les deux dans un lieu secret où étaient préparés
" 10 000 ducats d'or et l'écuyer fut persuadé par le cardinal de
" les accepter comme un présent et de les garder pour son amour.

" Et l'écuyer finalement accepta : et il lui offrit aussi le
" reste de ses biens, puisqu'il était un très riche cardinal
" selon toute demande du serviteur, en lui découvrant qu'il ne
" pouvait jouir de ses biens sinon grâce à lui, en lui disant :
" "Vous connaissez bien sûr les intentions du pape et moi je sais
" que le pape d'accord avec le duc de Valentinois a délibéré que
" je meure, et cela par le même écuyer par une mort de poison".
" Et il le pria d'avoir pitié de lui et de lui sauver la vie.
" Et après cela le même serviteur lui révéla la manière qu'on
" lui avait donnée pour lui faire boire le poison pendant le
" souper et il se prit de compassion, en lui promettant de le
" sauver. La manière était qu'il devait présenter après le souper
" trois "boîtes de confection (1)" sur la table, une pour le pape,
" une deuxième pour le dit cardinal et une autre pour le duc de
" Valentinois et dans celle du cardinal il y avait le poison. Et
" comme ça le cardinal ordonna au dit serviteur la façon qu'il
" devait servir, c'est à dire que la boîte empoisonnée destinée
" au cardinal on la donnât à manger au pape qui ainsi mourrait
" empoisonné.
"   Et étant le pape venu au souper le jour fixé avec le dit duc
" de Valentinois, le cardinal se jeta à ses pieds, en les embrassant
" et baisant très étroitement, avec des paroles très affectueuses,

---

(1) Des sorbets ou des liqueurs ?

" en suppliant Sa Sainteté et en disant qu'il ne se lèverait jamais
" de ses pieds si Sa Béatitude ne lui concédait une grâce. Pressé
" par le pape qui le priait instamment de se lever, le cardinal
" répondait qu'il voulait obtenir la grâce qu'il demandait et avoir
" la promesse qu'il l'obtiendrait de Sa Sainteté. Après avoir
" cherché à le persuader longtemps, le pape resta très stupéfait
" en voyant les persévérances du dit cardinal qui ne voulait pas
" se lever et il lui promit de l'exaucer. Après cela le cardinal
" debout dit : "Très Saint Père ce n'est pas convenable qu'en
" venant le maître chez son serviteur le serviteur doive fraterniser
" sur le même plan que son maître et la grâce qu'il lui demandait
" était la suivante, juste et honnête, c'est à dire que lui, en
" qualité de serviteur, devait servir à la table de Sa Sainteté :
" et le pape lui concéda la grâce. Et étant allé au souper, à
" l'heure exacte placer la "confection" sur la table, le serviteur
" plaça la confection empoisonnée dans la boîte selon le premier
" ordre que lui avait donné le pape ; le cardinal plaça la boîte
" empoisonnée devant le pape et Sa Sainteté, en faisant confiance
" à son serviteur et en prêtant foi au cardinal, jugeant que dans
" sa boîte il n'y avait pas de poison il en mangea allègrement tandis
" que de l'autre que le pape croyait empoisonnée en mangea le
" cardinal. Or à l'heure où le poison devait faire son effet, Sa
" Sainteté commença à le sentir et ainsi il en est mort. Le
" cardinal, qui toutefois craignait se soigna et il ne sentit
" aucun mal".

D'autres auteurs contemporains accusent le pape et le duc de Valentinois de s'être empoisonné par mégarde en voulant assassiner le Cardinal Adrien de Corneto. Ce sont : Daniel Maffey de Volterre, livre 22, dans la seconde partie de ses commentaires intitulée anthropologie, parce qu'elle est consacrée aux hommes illustres ; Ornuphre Patavini de Vérone continuateur des vies des papes commencées par Platina, Philippe de Commynes (preuves, livre 7), Mariana (livre 28)... Après eux beaucoup d'historiens compétents ont admis ce fait entre autres : Thomas Thomasi, Mezeray, Bayle, Chauffepié, Moreri, Félibien, Duchesne, Gregorio Leti et, parmi les auteurs modernes, Portigliotti.

Une telle unanimité ne doit cependant pas nous aveugler et d'ailleurs d'autres historiens comme Pastor et Gebhart n'admettent pas la thèse de l'empoisonnement. Commentons en effet les quatre récits que nous venons de lire. Il importe tout de suite de rectifier une erreur de date flagrante dans les récits de Guichardin et Bembo. Le repas chez le cardinal Adrien de Corneto n'a pas eu lieu le 18 août comme ces auteurs l'indiquent mais le 4 août comme le démontre à l'évidence les dépêches des ambassadeurs. Burchard lui même était absent de Rome lorsque ce repas eut lieu (1) et nous savons par son Diarium qu'il y est revenu le 12 août. Il nous indique également que la mort du souverain pontife eut bien lieu le 18 août. Ceci dit, il existe des divergences profondes entre ces différents récits. Tout d'abord nous ne savons pas qui a versé le poison :

---

(1) C'est la raison pour laquelle nous n'avons malheureusement pas de témoignage de sa part sur ce fameux repas et les jours suivants.

Guichardin accuse César et lui seul, Bembo, Alexandre VI, et Sanuto le cardinal de Corneto. D'autre part Sanuto indique clairement qu'Adrien ne fut pas malade alors que Jove soutient le contraire. Quel intérêt Adrien de Corneto pouvait-il avoir à faire un récit imaginaire à Paul Jove ? Avouons-le cette affaire n'apparaît pas à première vue très claire.

5 - Comme nous le disions en notre introduction, le fil d'Ariane qui va nous conduire dans notre enquête existe dans les archives de Venise. Il s'agit des dépêches que son ambassadeur à Rome, Giustinian, envoyait quotidiennement à la Sérénissime. Examinons les attentivement. Qu'y découvrons-nous ?

Dépêche du 7 août 1503 :

" Lorsque je suis entré, je trouvai Sa Sainteté pas très
" en train, avec un air plus sombre que d'habitude et il me dit :
" Monsieur l'Ambassadeur, tous ces malades qu'il y a à Rome et qui
" meurent chaque jour font peur".

Le 11 août :

" Sa Béatitude est allée à la Chapelle non avec l'allégresse
" qui lui est coutumière en un jour semblable mais avec l'air
" inquiet et préoccupé".

Le 13 août :

" Ce soir, de bonne source, j'ai appris que la raison pour
" laquelle, hier, notre Seigneur n'avait pas présidé le consistoire
" comme d'ordinaire et comme il avait manifesté l'intention de le
" faire, est que, après le repas il s'est trouvé indisposé,
" il a vomi son repas et soudainement fut pris d'une fièvre

" qui a duré toute la nuit et qu'il a ressentie encore aujourd'hui...
" Le duc aussi est au lit avec de la fièvre".

Le 14 août :

" La fièvre de notre Seigneur n'étant pas tombée ce matin on
" lui a fait une saignée... malgré cela la fièvre ne cesse pas. Il
" en a eu encore aujourd'hui mais pas autant qu'hier. Le duc
" aujourd'hui a été plus mal qu'hier".

Le 15 août :

" On suppose que les choses vont plutôt mal, car on ne fait
" pas tant de mystère quand elles vont bien et puis tous les gens
" de son entourage et ceux qui souhaitent son rétablissement affir-
" ment qu'il va bien et qu'il n'a plus de fièvre, ce qui est impos-
" sible à croire et invraisemblable. Car le pape, ayant eu 2 forts
" accès de fièvre comme tout le monde le sait et ayant été saigné
" de au moins 8 onces de sang il n'est pas vrai, ni vraisemblable
" que, dans ce corps, la fièvre ne continue pas à suivre son cours".
" Du duc on parle avec plus de liberté ; on ne dit pas qu'il va
" bien ; on dit même que son état a empiré".

Le 16 août :

" Me tenant continuellement en éveil pour savoir comment
" évolue la maladie du pape et du duc j'ai appris de bonne source
" que jusqu'alors la fièvre n'a quitté ni l'un ni l'autre et qu'ils
" en ont continuellement. Il est vrai que le duc l'a plus forte et
" il a des paroxysmes successifs et des accidents étranges. Cette

" dernière nuit, passé minuit, il a envoyé chercher les médecins
" qui le soignent et il les a retenus et il refuse de les laisser
" partir, et il a encore beaucoup de difficultés à comprendre son
" état. Le pape aussi à de la fièvre ; il en avait encore ce matin
" mais moins forte que le duc ; cependant elle ne cesse pas. Le
" sang qu'on lui a retiré en si grande quantité a été un remède
" très nécessaire mais déjà la matière montait à la tête provoquant
" la léthargie".

Le 17 août :

" Ce matin, notre Seigneur a pris un médicament et cependant
" la fièvre le tourmente continuellement et non sans danger...
" Etant allé ensuite rendre visite au Révérend Napoli, pour essayer
" d'avoir d'autres précisions, j'ai eu de sa très Révérende Sei-
" gneurie confirmation de ces nouvelles : il me montra un billet
" que lui avait écrit un des médecins qui soignent le pape, un
" nommé Maître Scipio, et où il était dit que le pape allait très
" mal, qu'il avait une fièvre continue et très forte, que le médi-
" cament administré aujourd'hui était presque leur seul espoir".

Le 18 août :

" Le médicament administré hier n'a pas donné à Sa Béatitude
" tout le soulagement qu'on pouvait en attendre... Le duc aussi
" continue à aller mal et on affirme même qu'il est en plus grand
" danger que le pape".

Le 18 août 19 h :

" Sa Seigneurie lui a dit que d'après ce qu'on venait
" d'apprendre, l'état du pontife avait empiré et était extrêmement
" grave".

Le 18 août 23 h :

"... est venu chez moi Maître Scipio médecin des palais qui
" m'a fait savoir que depuis 16 h le pape ayant voulu se lever pour
" se soulager, un catarrhe s'est déclenché et il s'est mis à étouf-
" fer, et depuis ce moment il va de plus en plus mal si bien qu'on
" peut juger qu'il mourra cette nuit. Et d'après ce qu'il m'a dit,
" d'après le récit de toute la maladie, des accidents survenus et
" des remèdes employés, on peut penser que le principe de son mal
" est l'apoplexie... Au sujet du duc, il m'a affirmé qu'il va bien,
" qu'il n'a plus de fièvre et qu'il peut se lever comme il veut".

Le 18 août 1ère heure de la nuit :

" La nouvelle de la mort m'a été confirmé par le très
" Révérend Cardinal de Trani".

Résumons brièvement l'ensemble des données. Le 4 août le pape assiste à un repas dans "une vigne". Ce mot au seizième siècle désignait une villa dans la campagne romaine. Après une période d'incubation de 8 jours éclate de façon soudaine une fièvre qui va persister sans rémission jusqu'au bout malgré la saignée du 14 et le médicament administré le 17.

Il s'agit d'une fièvre nue, sans aucun phénomène accompagnateur mis à part un vomissement inaugural. Cette fièvre a été sévère et a provoqué le 16 août un accès de léthargie c'est à dire des troubles de la conscience. L'accident terminal a été, au lever la survenue d'un "catarrhe" avec étouffement.

Devant un tel tableau le premier diagnostic à éliminer est celui invoqué par Maître Scipio. En effet aucun signe n'est en faveur de l'apoplexie c'est à dire d'un accident vasculaire cérébral. Il n'y a pas en coma d'emblée, ni signes de localisation neurologique. Les troubles de la conscience apparus le 16 sont secondaires à l'hyperthermie et d'ailleurs ils ont été passagers puisque le 18 au matin le pape put ouïr la messe et communier.

L'apoplexie réfutée, il apparaît qu'il n'y a pas lieu de retenir non plus la thèse de l'empoisonnement. Dans ce cas le toxique utilisé aurait sans doute contenu de l'arsenic (1). Ce composé entrait dans la plupart des poisons de l'époque. Ceux utilisés par les Borgia en contenait certainement comme nous l'avons indiqué dans un chapitre précédent. Or voici les signes de l'intoxication aigue par l'arsenic. La séміologie est dominée par les troubles gastro intestinaux. Le patient perçoit une saveur âcre dans la bouche et une sensation de brûlure. Il éprouve une soif ardente, de la constriction du pharynx et de l'oesophage, et manifeste des nausées.

---

(1) C'est l'opinion de tous les tenants de cette hypothèse.

Des vomissements continuels se produisent généralement, ils peuvent manquer par suite de la paralysie du système nerveux central. De vives douleurs épigastriques surviennent. Puis apparaît une diarrhée abondante, parfois sanguinolente avec des selles riziformes. Les membres sont le siège de crampes très douloureuses. Le pouls est faible et irrégulier et la tendance à la syncope est très marquée. Apparaissent également des troubles cutanés. Il s'agit, on le voit, d'une symptomatologie très riche qui n'a aucun rapport avec la maladie d'Alexandre VI qui se résume à un seul signe : la fièvre continue. Enfin, l'état même du cadavre permet de réfuter l'action de l'arsenic. Les documents nous apprennent en effet que le corps du pape se décomposa rapidement, il avait le visage noirci et le corps si enflé qu'il fallut forcer pour le faire entrer dans le cercueil. Or, contrairement à ce que pense Monsieur Portigliotti qui en fait un de ses principaux arguments, l'arsenic n'accélère pas la décomposition des cadavres. Au contraire il la retarde et c'est même un procédé qui a été utilisé depuis fort longtemps pour les embaumements. Alexandre VI n'est pas mort empoisonné. Tout, dans l'analyse à laquelle nous venons de nous livrer, contribue à réfuter ce diagnostic.

Quelle maladie a donc emporté le pape Borgia ? Il s'agit assurément d'un paludisme. Cette affection est dûe à la présence dans le sang d'un parasite du groupe des sporozoaires appelé plasmodium. L'homme est contaminé par la piqûre d'un insecte vecteur, l'anophèle, dont le terrain d'élection est constitué par les régions chaudes et humides. Nous savons

que la campagne romaine, chaude et marécageuse, a été jusqu'à nos jours une zone d'endémie paludéenne. Le maximum de fréquence de la maladie se situe en été, lorsque la température est la plus favorable, et le plasmodium responsable est, dans cette région, le plasmodium falciparum. Les exemples historiques romains ne manquent pas. Après le sac de Rome au IVe siècle après J.C., Alaric s'en alla mourir en Calabre d'une fièvre palustre contractée dans les marais pontins. Sixte Quint devait être terrassé dans les derniers jours d'août 1590 par une fièvre intermittente paludéenne. En 1623, alors que le conclave est réuni, huit cardinaux sont emportés par la fièvre maligne. Dans le cas qui nous intéresse, la dépêche de Giustinian datée du 7 août nous apprend qu'une épidémie sévissait alors au Vatican. Alexandre, contaminé le 4 août a présenté tous les signes de la phase d'invasion d'un paludisme malin. Cette forme grave du paludisme dont on sait précisément qu'elle est dûe au plasmodium falciparum a une période d'incubation de 7 jours environ et se manifeste par une fièvre continue, d'emblée élevée. L'asthénie est intense et des épisodes de prostration, dûs à une hyperazotémie sévère peuvent apparaître. Les lettres de l'ambassadeur de Venise nous indiquent exactement la même symptomatologie que celle que nous venons de décrire. Quant à la fin brutale deux mécanismes peuvent en rendre compte. Il peut s'agir tout d'abord d'une défaillance cardiaque. Nous pensons cependant qu'un accès d'oedème aigu du poumon est plus compatible avec les renseignements en notre possession. En effet, le terme de catarrhe employé pourrait ici signifier l'expectoration mousseuse abondante qui constitue, avec la sensation d'oppression, deux signes fondamentaux de cette affection.

Les tenants de la thèse de l'empoisonnement nous formuleront sans doute une dernière objection. Le paludisme, diront-ils, n'est pas une maladie contagieuse. Comment expliquez-vous alors que presque tous les convives de ce fameux repas aient été malades ? (1). Notre réponse sera brève. Elle s'appuie sur ce que nous avons dit plus haut à propos du mode de transmission du paludisme. Il n'est, en effet, pas étonnant que plusieurs personnes dînant ensemble, en pleine zone d'endémie, au moment où la maladie est à sa fréquence maximale, aient été piqués simultanément par quelques unes de ces nombreux anophèles porteurs du parasite qui infestaient alors la région (2). Le cardinal Adrien de Corneto, notamment a été victime d'une fièvre tierce bénigne, forme heureusement la plus fréquente du paludisme. En effet, la lettre de Giustinian, datée du dimanche 13 août 1503, nous le prouve en notant que le cardinal fut pris de fièvre le vendredi, que cette fièvre s'estompa le samedi matin mais qu'elle était présente à nouveau le dimanche.

Ainsi faut-il nous rendre à l'évidence au détriment des nostalgiques de la justice immanente. Alexandre VI est bien mort emporté par le paludisme tout comme ce fameux conquérant grec duquel il avait emprunté le nom.

---

(1) Dépêche de Giustiniani en date du 13 août.

(2) Les huit cardinaux emportés à Rome en 1623 pendant le conclave apportent le meilleur exemple.

Le paludisme frappant à des degrés divers Alexandre et le cardinal de Corneto, qu'advint-il de César ? Giustinian nous a révélé qu'il est tombé malade en même temps que son père ou peu auparavant mais il nous apprend également qu'au lieu d'avoir une fièvre "nue" comme le pape, des "paroxysmes" et des "accidents étranges" apparurent. D'autres documents contemporains vont nous éclairer notamment sur la manière dont l'affection fut traitée. Pier Martyr de Anghièra, ambassadeur en Espagne, a raconté que le médecin de César, Gaspare Torella, ayant fait éventrer une mule, revêtit de ses entrailles palpitantes le corps nu du malade et, par ce moyen, amena une réaction salutaire. Néanmoins le Valentinois sortit de la crise le corps pelé, le visage violacé et presque défiguré, avec une débilité aux jambes qui persista longtemps. A première vue on est en droit d'être surpris par de tels procédés thérapeutiques que Voltaire ne manqua pas de tourner en dérision dans son Essai sur les Moeurs. Poussons plus loin que lui la curiosité et consultons les oeuvres d'Ambroise Paré. Au vingt et unième livre, chapitre XXXII intitulé "de la peste" on peut lire ceci :

> " fendre le ventre d'un cheval ou d'un mulet, et oster les
> " entrailles, et mettre le malade nud ayant la teste dehors et
> " qu'il y demeure jusqu'à ce qu'il commence à se refroidir :
> " puis qu'il se mette subit dans un autre, et réiter autant de
> " fois qu'on verra être nécessaire : et telle chose est fort
> " loüée des anciens, à cause que la chaleur naturelle de ces
> " bestes attire merveilleusement le venin, tant par sueur que par
> " insensible transpiration".

Au chapitre VIII intitulé "des Venins" , le même traitement est conseillé pour les empoisonnements par cantharides et arsenic et ce sont les seuls cas en dehors de la peste où il soit appliqué. Car César a bien été victime de tentative d'empoisonnement. Outre la thérapeutique employée, la polynévrite des membres inférieurs et les troubles cutanés dont il souffrit sont fortement en faveur de ce diagnostic. Les "paroxysmes et accidents étranges" dont parle Giustinian évoquent peut être des troubles digestifs et des épisodes de collapsus dont on sait qu'ils sont des signes importants de cette affection.

En résumé le cardinal Adrien de Corneto et Alexandre VI ont contracté un paludisme bénin pour le premier, mortel pour le second, César pour sa part a été victime d'une tentative d'empoisonnement. Reste à savoir qui l'a perpétrée et dans quel but. La tâche à priori est malaisée mais il nous faut à présent, l'aborder pour ordonner complètement notre hypothèse au sujet des circonstances de la mort du pape Borgia. Reprenons le récit des évènements à travers les 4 témoignages que nous avons invoqué au début de ce chapitre. Pour Guichardin, César s'est intoxiqué en absorbant par erreur le poison qu'il destinait au cardinal. Il aurait donc été pris à son propre piège ? Fort improbable. Si cela avait été, se sentant malade, César aurait vite pensé au poison et à une erreur de sa part. Or il n'en fut rien et l'ambassadeur de Venise nous apprend que le 16 août "le Valentinois avait encore beaucoup de difficultés à comprendre son état". Laissons donc de côté ce premier suspect et jetons plutôt un coup d'oeil

sur le témoignage de Paul Jove. Il convient premièrement de le situer dans son contexte. Jove écrit quelques années après la mort du pape alors que l'ensemble de l'opinion publique croit à sa mort par empoisonnement. Les premières rumeurs en avaient couru à Rome au lendemain même du décès et tous les historiens du temps s'en étaient ensuite fait l'écho. Or quel récit Adrien de Corneto fait-il à Paul Jove ? Il lui récite une belle question sur l'empoisonnement provoqué par l'arsenic. Rien ne manque au tableau clinique ni les vomissements, ni les accès lipothymiques, ni même les troubles cutanés. Voilà qui est trop beau pour être vrai surtout que, par une source plus fiable parce qu'écrite au jour le jour alors que les évènements en cause se déroulaient et qu'on en ignorait encore l'issue, nous avons appris qu'Adrien de Corneto avait en fait souffert d'un accès de fièvre tierce palustre. Le cardinal a donc menti à Paul Jove en déclarant avoir souffert des mêmes maux que ceux auxquels on croyait que le pape avait succombé. Quel intérêt avait-il à raconter ces mensonges, si ce n'est pour éloigner les soupçons qui auraient pu peser sur lui. Examinons enfin le texte de Sanuto écrit l'année même où se déroulèrent les évènements en question. Il nous dit que celui qui a manié le poison en cette circonstance est bien Adrien mais il s'empresse de lui trouver des circonstances atténuantes en le plaçant en quelque sorte en état de légitime défense.
Un autre détail retient notre attention dans ce récit. Il existe apparemment une grande intimité entre le cardinal de Corneto et l'écuyer tranchant du pape. Bizarre ! Il serait tout de même intéressant d'en connaître un peu plus long sur cet ecclésiastique suspect.

Premier détail intéressant, ce prélat est vénitien. Second point, durant tout le pontificat de Jules II, nous apprend Garimberti, il vécut en éxil volontaire se cachant à Riva de Trente (1). Que craignait-il donc ? Il reparait et en 1518 se trouve compromis dans la conjuration du cardinal Petrucci contre la vie du pape Léon X (2). On ne peut passer sous silence le fait attesté par Garimberti qu'il se réfugia à Venise, après l'exécution du cardinal Petrucci, ce qui tend à prouver ses bonnes relations antérieures avec le gouvernement de la République. D'autre part revenons un instant sur la mort du cardinal vénitien Giovanni Michiel qui eût lieu à Rome le 10 avril 1503. Nous avons montré en un précédent chapitre qu'il avait été empoisonné et nous avions alors émis des réserves sur l'interprétation donnée aux mobiles du crime par Giustinian et Bembo. L'opinion que les contemporains avaient de Michiel n'est pas de nature à éloigner tout soupçon. Il est possible que les richesses du cardinal vénitien ne soient pas les seuls motifs, comme veulent le faire croire Bembo et Giustinian, qui aient poussé les Borgia à l'empoisonner. Peut être ont ils voulu supprimer un personnage dangereux susceptible d'attenter à leur vie...

Une connaissance plus complète des relations hostiles entre Venise et Alexandre VI à partir de l'année 1500 nous paraît susceptible d'éclairer une affaire embrouillée par des témoignages plus ou moins contemporains et souvent si contradictoires.

---

(1) Sur le lac de Garde.

(2) Roscoe (G).- Vitae e pontificato di Leone X, VI, 51 sqq.

Les deux Borgias commençaient à inquiéter la République par les négociations secrètes qu'ils entretenaient à Constantinople dans le but de retarder la conclusion d'un accord de paix entre Venise et les Turcs. Les forces vénitiennes occupées par la guerre de Turquie, laissaient ainsi le champ libre aux armées du Valentinois en Italie. Pour la Sérénissime la guerre contre le Sultan n'apportait que des déboires et elle n'avait aucun avantage à en attendre. Désireuse de faire la paix au plus vite pour pouvoir s'opposer ensuite à l'invasion de la Romagne par César, elle voyait avec effroi les intrigues du pape trop habile pour ne pas profiter de la vénalité du Sultan. Dans ces conditions, la République jugea indispensable de prendre des mesures contre les Borgia. Le 22 décembre 1502 le Conseil des Dix adopta les dispositions nécessaires pour arrêter un envoyé turc, porteur de papiers secrets destinés à César.

C'est alors que, peut être, le Conseil songea à employer les talents du Cardinal Michiel puis du Cardinal Adrien. La découverte du complot pourrait être la cause de la mort violente du premier. Les récits mensongers du second laissent entrevoir ses intentions criminelles. Sa victime désignée est César. En effet tuer à la fois César et le pape était trop dangereux car susceptible d'attirer rapidement sur lui les soupçons. Entre Alexandre et son fils le plus à redouter était le second. Le pape n'avait aucun intérêt, à soixante dix ans, à se tailler un royaume en Italie. Il ne faisait que soutenir les ambitions de son fils. César mort, les intrigues d'Alexandre cesseraient.

Arrivés à ce point de notre étude, nous pouvons exposer notre version concernant les évènements ayant entraîné la mort du pape Borgia. Le Conseil des Dix a décidé de supprimer César qui est devenu très gênant pour la République. Il confie cette mission au cardinal Michiel. Le complot est découvert et Michiel le paie de sa vie. Les Dix se tournent alors vers le cardinal Adrien de Corneto s'entourant cette fois du maximum de précautions. Personne n'est mis au courant, pas même l'ambassadeur à Rome Giustinian, ce qui explique pourquoi les évènements vont le désemparer et qu'il ne va pas en saisir immédiatement la signification. Adrien à Rome s'empresse de nouer des amitiés avec les serviteurs du Vatican et en particulier avec l'écuyer tranchant du pape. Il attend patiemment une occasion favorable. Celle-ci se présente le jour où les Borgia acceptent de dîner chez lui. Il apprend alors de l'écuyer que trois desserts placés dans des boîtes individuelles ont été prévus. Rien de plus facile alors que de verser le poison dans l'une d'entre elles correctement repérée. Le soir venu, Adrien de Corneto supplie le pape de lui laisser faire le service. Ce dernier, après un moment d'étonnement accepte. Adrien en profite pour placer le dessert empoisonné devant César. Jusqu'ici se complot s'est parfaitement réalisé, mais le cardinal n'avait pas prévu ce qui allait arriver. Premièrement, le Valentinois échappe à la mort. Deuxièmement, le 11 août, Adrien lui-même tombe malade suivi le lendemain par le pape. Gageons que les journées du 11 et 12 août n'ont pas été confortables pour le prélat vénitien et qu'il a dû se demander avec beaucoup d'inquiétude s'il n'y avait pas eu erreur dans la distribution du poison. Heureusement

pour lui, son état s'améliore tandis que celui du pape s'aggrave aboutissant à la mort le 18 août. Le cadavre du pontife à peine refroidi, les premières rumeurs d'empoisonnement commencent à se répandre. Certains même ébauchent un rapprochement entre cette mort mystérieuse et le repas chez le cardinal de Corneto. Tous ces bruits parviennent à Venise et le Conseil des Dix s'émeut. Désireux avant tout de cacher sa participation à l'attentat, le Conseil "lâche" le cardinal de Corneto mais en donnant des mobiles au crime tels que l'on ne juge pas opportun de poursuivre l'enquête plus loin. D'autres rumeurs donc, émanant des Dix, se mettent donc à circuler. Oui c'est bien le cardinal Adrien de Corneto qui a empoisonné le pape et César mais il l'a fait uniquement pour sauver sa propre vie. Le crime retombe donc sur les Borgia coupables de desseins criminels à l'encontre d'un prélat vénitien dont la seule faute aurait été de posséder de trop grands biens. Sanuto, ayant entendu cette dernière version qu'on lui a présenté comme certaine, s'en est fait l'écho dans son Diarium. Voilà ce qui explique les différences existant entre son récit et le cours exact des évènements. Sanuto ne savait pas que l'initiateur du crime était le Conseil des Dix et la victime désignée César.

Nous voici donc parvenus à une nouvelle explication, que nous croyons définitive, de la fin du pape Borgia. Alexandre VI est bien mort de paludisme mais, par l'effet du hasard, sa dernière maladie a coïncidé avec la tentative d'empoisonnement perpétrée par le gouvernement vénitien sur la personne de César, le cardinal Adrien de Corneto ayant eu dans

pour lui, son état s'améliore tandis que celui du pape s'aggrave aboutissant à la mort le 18 août. Le cadavre du pontife à peine refroidi, les premières rumeurs d'empoisonnement commencent à se répandre. Certains même ébauchent un rapprochement entre cette mort mystérieuse et le repas chez le cardinal de Corneto. Tous ces bruits parviennent à Venise et le Conseil des Dix s'émeut. Désireux avant tout de cacher sa participation à l'attentat, le Conseil "lâche" le cardinal de Corneto mais en donnant des mobiles au crime tels que l'on ne juge pas opportun de poursuivre l'enquête plus loin. D'autres rumeurs donc, émanant des Dix, se mettent donc à circuler. Oui c'est bien le cardinal Adrien de Corneto qui a empoisonné le pape et César mais il l'a fait uniquement pour sauver sa propre vie. Le crime retombe donc sur les Borgia coupables de desseins criminels à l'encontre d'un prélat vénitien dont la seule faute aurait été de posséder de trop grands biens. Sanuto, ayant entendu cette dernière version qu'on lui a présenté comme certaine, s'en est fait l'écho dans son Diarium. Voilà ce qui explique les différences existant entre son récit et le cours exact des évènements. Sanuto ne savait pas que l'initiateur du crime était le Conseil des Dix et la victime désignée César.

Nous voici donc parvenus à une nouvelle explication, que nous croyons définitive, de la fin du pape Borgia. Alexandre VI est bien mort de paludisme mais, par l'effet du hasard, sa dernière maladie a coïncidé avec la tentative d'empoisonnement perpétrée par le gouvernement vénitien sur la personne de César, le cardinal Adrien de Corneto ayant eu dans

cette affaire la tâche de verser le poison. De la confusion des deux maladies sont nées des légendes comme celle de Guichardin.

Ainsi, jusqu'à présent, pour la grande majorité des historiens, Alexandre VI succomba, juste victime de ses propres machinations. Nous pensons avoir prouvé qu'en fait il ne fut victime que de sa réputation.

AU TERME DE CETTE ETUDE.

Nous ne voudrions pas clore ce travail sans évoquer la mémoire d'un médecin angevin : Bernard de Pontoise :

" La fleur de médecine
qui cognaissant sans nulle envie
Graines et feuilles et racines
A tous souffrans prolongeait vye
Aultant que l'art peut et assigne".

César Borgia rencontra cet illustre confrère à Blois au cours de son séjour en France en 1499. Séduit par son habilité, il l'emmena à Rome où il devint médecin d'Alexandre VI. Il le resta jusqu'à la mort de ce dernier puis revint à Angers où il mourut le 10 juin 1522. Il est inhumé en l'église Saint Michel le Palud.

L'un des fils de ce Bernard de Pontoise obtient plusieurs bénéfices ecclésiastiques dans la région d'Angers notamment celui de la paroisse de Saint Aubin sur Luigné. L'actuel curé de ce village, ayant eu connaissances de nos travaux, nous invita un jour à visiter son presbytère. Il s'agit effectivement d'un manoir dans le style du XVIe siècle. En deux endroits la façade porte un blason frappé aux armes des Borgia.

Mais le plus intéressant se trouve à l'intérieur. Il y a là une cheminée monumentale magnifiquement ouvragée où l'on remarque les attributs et emblèmes de la famille d'Alexandre VI. Cette cheminée fut vraisemblablement ramenée de Rome où elle devait orner l'un des palais du pape, par Bernard de Pontoise à moins que ce ne soit une copie dont l'original aurait disparu. L'abbé Vilain, homme fort savant au demeurant, malgré des recherches extrêmement minutieuses n'a jamais trouvé trace de cheminées gravées aux armes des Borgia, ni à Rome, ni dans les écrits consacrés à l'art de la Renaissance. Quoiqu'il en soit, il est émouvant de retrouver, à près de cinq siècles de distance, cachés dans un petit village d'Anjou, des souvenirs de l'illustre famille d'Alexandre VI.

Nous avons, pour notre part, recherché dans les archives de la ville d'Angers et dans celles du département de Maine et Loire, des écrits de Bernard de Pontoise. La chance ne nous a pas donnée de découvrir les Mémoires où notre brillant confrère a peut être rapporté ses consultations auprès du pape Alexandre VI.

UNIVERSITE DE DIJON

THESE SOUTENUE PAR Mr MIGNOT Gilles.

CONCLUSIONS

L'histoire des Borgia, en pleine Renaissance italienne, nous apparait comme un exemple des services que la Médecine peut rendre à l'Histoire. En effet on a prêté aux Borgia de nombreux empoisonnements. La mort même d'Alexandre VI a donné lieu à de multiples querelles que les analyses historiques sont incapables, à elles seules, d'apaiser. Il faut revenir aux sources et se replonger dans les documents d'époque, en particulier le Diarium de Burchard, celui de Sanuto et surtout les dépêches et les relations des ambassadeurs Vénitiens. Nous y trouvons de véritables observations cliniques qui nous ont conduit à des diagnostics précis. Un certain nombre sont en contradiction flagrante avec des faits généralement admis.

*

* *

Les poisons des Borgia sont beaucoup plus subtils que ceux utilisés dans l'Antiquité et au Moyen Age. Leur cantarella est à base de sels d'arsenic ayant des coefficients de solubilité différents. En effet ils eurent à leur disposition deux sortes de préparations. Les unes contenant de l'arsenic sous forme très soluble avaient un effet foudroyant. Elles avaient peu la faveur des Borgia car elles risquaient de démasquer ceux qui les utilisaient.Ils préféraient "le venenum attermatum", poison lent distillé à base de sels arsenicaux peu solubles tels que l'orpiment et le réalgar. C'est ce poison qui a sans doute

emporté Juan Borgia, les cardinaux Ferrari, Orsini et Michiel. Par contre la mort de Djem, frère du Sultan de Turquie, parait plutôt due à une dyssenterie venue compliquer une affection épidémique saisonnière.

*

* *

La mort des Borgia a été trop souvent romancée. César a bien péri dans un guet-apens, méthode qu'il avait lui même érigé en principe politique. C'est lui "le Prince" de Machiavel. Lucrèce souffrait d'une néphropathie d'origine inconnue. A chaque grossesse une toxémie gravidique s'est greffée sur ce rein lésé. A la douxième sont survenues des crises d'éclampsie complication classique de la toxémie. Elles ont emporté la duchesse de Ferrare.

Le pape Alexandre VI n'est pas mort d'une apoplexie ni d'un empoisonnement. Il a succombé à la fièvre d'invasion d'un paludisme à falciparum. Son observation rétablie à la lumière des dépêches des ambassadeurs vénitiens se présente comme une fièvre estivale, d'emblée élevée, survenue après une phase d'incubation de huit jours. Au décours de cette fièvre sont apparus des troubles de conscience. La mort elle même est due à une défaillance cardiaque terminale.

Le Président de la Thèse:

A. Marin

Vu et permis d'imprimer

Dijon, le 14 octobre 1976

Le Doyen,

- BIBLIOGRAPHIE -

Nous n'avons indiqué dans cette bibliographie que les ouvrages qui nous ont directement servi à la rédaction de ce travail.

APOLLINAIRE (G.). - La Rome des Borgia. - Paris, 1912.

ARIOSTE. - Roland Furieux. - Editions diverses.

AUBERY (A.). - Histoire générale des cardinaux. - Paris, 1642-49.

BARIETY (M.), COURY (C.). - Histoire de la Médecine. - Paris, 1963.

BASCHET (A.). - Les princes de l'Europe au XVIe siècle d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens. - Paris, 1862.

BAYLE (P.). - Dictionnaire historique et critique. - 3è éd. - Rotterdam, 1720.

BELLEFOREST (F.). - Grandes Annales et Histoire de France. - Paris, 1579.

BELLONCI (M.). - Lucrèce Borgia. Traduction Madeleine Vaussard. - Paris : Stock, 1974.

BLAZE DE BURY. - Les Borgia In : Revue des deux mondes. - 15 mars 1875.

BREQUIGNY (L.F De). - Ordonnances des rois de France de la 3è race. - Paris, 1763-1790.

BRION (M.). - Le pape et le prince. Les Borgia. - Paris, 1953.

BRUMPT (E.). - Précis de parasitologie. - Paris, 1949.

BURCHARD (J.). - Diarium. Texte latin publié pour la première fois par L.Thuasne. - Paris, 1885.

BURCKHARD (F.). - La civilisation de la Renaissance en Italie. Traduction M.Schmitt. - Paris, 1885.

CABANES (Dr), NASS (Dr L.). - Poisons et sortilèges. - Paris, 1903.

CASTELNAU (A.). - Les Médicis. - Paris, 1879.

CELIER (L.). - Alexandre VI et ses enfants. In : Mélanges d'archéologie et d'histoire, tome XXXVI, 1906.

CELLINI (B.). - Mémoires. Traduit de l'italien par Léopold Leclanché. - Paris, 1951.

CHAUFFEPIE (J-G.). - Nouveau dictionnaire historique et critique. - Amsterdam La Haye, 1750.

CIACONIUS (A.). - Vitae et ses gestae Pontificum romanorum et SRE cardinalium.

CLEMENT de VEBRON (A.). - Les Borgia. - Paris - Bar le Duc - Bordeaux - Fribourg, 1882.

COLLISON-MORLEY. - Histoire des Borgia. Traduction Varlet. - Paris, 1934.

COMMYNES. - Editions diverses.

DARU (P.). - Histoire de la République de Venise. - Paris, 1826.

DELABORDE (H.). - L'expédition de Charles VIII en Italie, histoire diplomatique et militaire. - Paris, 1888.

FABRE (J-C), GOUJET. - Histoire ecclésiastique pour servir de continuation à celle de Monsieur l'abbé Fleury. - Paris, 1691-1738.

FABRE (R.), TRUHAUT (R.). - Précis de Toxicologie. - Paris, 1960.

FELIBIEN (A.). - Entretiens sur la vie et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes. - Amsterdam, 1706.

FERRARA (O.). - Le XVIe siècle vu par les ambassadeurs vénitiens. Traduit de l'espagnol par F. de Miomandre. - Paris, 1954.

FIORAVENTI (L.). - Les caprices de ML Fioraventi touchant la médecine qui sont diverses médecines. Traduction Claude Rocard. - Paris, 1586.

FRITEL (D.). - Etude sur la physiologie des hypertensions gravidiques. - (Thèse : Méd.: Paris : 1950)

FUNCK-BRENTANO (F.). - Lucrèce Borgia. - Paris, 1932.

GAUTHIEZ (P.). - Trois Médicis : Cosme l'ancien, Laurent le Magnifique, Cosme I. - Paris, 1933.

GEBHART (E.). - Moines et papes. Essai de psychologie historique. - Paris, 1896

GEBHART (E.). - L'âge d'Or. - Paris, 1914.

GONON (P.). - Hystoire de la conqueste de Naples par Charles VIII. - Lyon, 1842

GORDON (A.). - La vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia. Traduction française. - Amsterdam, 1732.

GREGOROVIUS (F.). - Lucrèce Borgia. Traduction par Paul Regnaud. - Paris, 1876.

GREVIN (J.). - Deux livres des venins ausquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, thériaques, poisons et contrepoisons. - Anvers, 1567-68.

GUICCIARDINI (F.). - Histoire des guerres d'Italie advenues sous les règnes des rois très chrestiens Charles VIII, Louis XII et François 1er. Traduction Hier Chomedet. - Paris, 1612.

GUICCIARDINI (F.). - Storia d'Italia. - Florence, 1822.

HAMBURGER (J.), RICHET (G.), CROSNIER (J.), FUNCK-BRENTANO (J-L.), ANTOINE (B. DUCROT (H.), MERY (J.P.), et MONTERA (H de.). - Néphrologie. In : collection médico chirurgicale à révision annuelle. - Paris : Flammarion.

JAGOT (Dr). - Le poison des Borgia. - Angers, 1909.

JOGIT (P.). - Alexandre VI. - Paris, 1967.

JOVE (P.). - Historiarum sui temporis Libri XLV (1494-1547). - Florence, 1550-1552.

LABANDE (E-R.). - L'Italie de la Renaissance. - Paris, 1954.

LAMANSKY (V.). - Les secrets d'Etat de Venise, documents servant à éclaircir les rapports de la seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte Ottomane. - Saint Petersbourg, 1884.

LA PILORGERIE (J.). - Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII. - Paris, 1866.

LAVIGNE (A.). - Histoire de Charles VIII, roy de France. - Paris, 1617.

L'EPINOIS (H.). - Le pape Alexandre VI. In. Revue des questions historiques tome XXIX, 1881.

LUCAS-DUBRETON (J.). - Les Borgia. - Paris, 1952.

MACHIAVEL (N.). - Editions diverses.

MAIMONIDE (M.). - Traité des poisons. Traduction par le Dr IM Rablinowiez. - Paris, 1869.

MARC-BONNET (H.). - Les papes de la Renaissance (1447-1527). - Paris, 1953.

MAS LATRIE (L. Comte de). - De l'empoisonnement politique dans la république de Venise. In : Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles lettres, tome XXXIV. - Paris, 1895.

MASSE (E-M.). - Histoire du pape Alexandre VI et de César Borgia. - Paris, 1830.

MAUL DE LA CLAVIERE (R.). - La diplomatie au temps de Machiavel. - Paris, 1892-93.

MILLIEZ (P.), FRITEL (D.) et BONIS (A.). - Les complications hypertensives et rénales au cours de la grossesse. Journal d'Urologie médicale clinique 1956, 62,532.

MONTFAUCON (B.). - Monuments de la monarchie française. - Paris, 1729-1733.

MORERI. - Le grand dictionnaire historique. - Paris, 1718.

MURATORI (L.). - Rerum Italicarum scriptores adannum 1500. - Bologne, 1723-51.

ORLOFF (G.). - Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples. - Paris, 1819-1821.

PANVINIO (O.). - Epitome pontificum. - Venise, 1557.

PARE (A.). - Oeuvres. - 8è éd. - Paris, 1628.

PASOLINI (P.). - Une héroîne de la Renaissance Catherine Sforza. Traduction Marc Hélys. - Paris, 1912.

PASTOR (L.). - Histoire des papes depuis la fin du Moyen Age. Traduction Furcy Raynaud, Alfred Pouzat, W. Buthevard. - Paris, 1888-1934.

PERRENS (F.). - La civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle. - Paris, 1893.

PLATINA (B.). - Platina hystoria de vitis pontificum perjucandar diligenter recognita et nunc tantem intergre impressa Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI Pie III. - Paris, 1505.

PLATON. - Editions diverses.

PONTONNIER (G.), FOURNIER (A.), LAGORCE (J-C.). - Syndrômes vasculo rénaux de la grossesse. In : Obstétrique. Encyclopédie Médico - chirurgicale . - Paris, 1972.

PORTIGLIOTTI (G.). - Les Borgia. Traduction Fernand Hayward. - Paris, 1927.

RANKE (L.). - Histoire de la papauté. - 2è éd. - Paris, 1848.

RENAUDET (A.). - L'Italie et la renaissance italienne de 1492 à 1559. - Paris, 1931.

RODOCANACHI (E.). - Histoire de Rome. Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance : Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI Borgia (1471-1503). - Paris, 1925.

RODOCANACHI (E.). - Le château Saint Ange sous le pontificat d'Alexandre VI. In : Revue des questions historiques. - 1909,

ROMAN (J.). - Histoire du gentil seigneur de Bayard composé par le Loyal Serviteur, publié pour la Société de l'Histoire de France par J.Roman. - Paris, 1878.

ROSCOE (G.). - Vitae e pontificato di Leone X. - Milan, 1816.

SAADUD DIN MEHEMED HASSAN. - Manuscrit de la Bibliothèque du Roi n° 10528.

SUETONE. - Vie des douze Césars. Traduction H. Aillard. - Paris, 1931-32.

TACITE. - Les Annales. Traduction Henri Bornecque. - Paris, 1933.

TOMASI (T.). - La vie de César Borgia appelé depuis duc de Valentinois. - Monte Chiano, 1671.

TURMEL (J.). - Le journal de Jean Burchard évêque et cérémoniaire au Vatican. - Paris, 1932.

TRUC (G.). - Rome et les Borgia. - Paris, 1939.

VILLARI. - Dispacci di Antonio Giustinian pu la prima volta publicatio de Pasquale Villari. - Florence, 1876.

VILLENEUVE (G.). - Mémoires. - Londres et Paris, 1786.

VOLTAIRE. - Essai sur les Moeurs.

YRIARTE (C.). - La vie d'un patricien à Venise au 16e siècle. - Paris, 1874.

YRIARTE (C.). - César Borgia. Sa vie, sa captivité, sa mort. - Paris, 1887.

ZELLER (J.). - Entretiens sur l'histoire du XVIe siècle. Italie et Renaisance. - Paris, 1869.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.. 13

PREMIERE PARTIE : L'HERITAGE

Chapitre 1 : Les poisons de l'Antiquité au Moyen Age.............. 18

Chapitre 2 : Les poisons au XVIe siècle, le poison des Borgia..... 27

Chapitre 3 : L'Etat de l'Italie à la fin du XVe siècle............ 43

DEUXIEME PARTIE : L'OEUVRE

Chapitre 1 : Les sources.. 53

Chapitre 2 : 1431-1492 En attendant la tiare..................... 59

Chapitre 3 : 1492-1495 Les débuts du pontificat
Charles VIII en Italie.................... 63

Chapitre 4 : 1495-1500 Naissances des ambitions politiques....... 70

Chapitre 5 : 1500-1503 Conquêtes et Assassinats.................. 75

TROISIEME PARTIE : LA CHUTE

Chapitre 1 : Mort de César.. 86

Chapitre 2 : Mort de Lucrèce.. 88

Chapitre 3 : Mort d'Alexandre...................................... 97

Conclusions...122

Bibliographie...124

Table des Matières..129